



AR VRAN

Revue d'ornithologie bretonne

Numéro 30 - mars 2022



AR VRAN

Revue d'ornithologie bretonne

Numéro 30 - mars 2022

Ar Vran est une revue annuelle éditée par l'association Bretagne Vivante - SEPNB



Abonnement :

- Version numérique gratuite pour les adhérents à Bretagne Vivante - SEPNB
- Version papier par envoi postal 7.5 € / an (1 numéro).



19 rue Gouesnou BP 62132 - 29221 Brest Cedex 2



02.98.49.07.18



www.bretagne-vivante.org/Nos-revues/Ar-Vran

Responsable des publications : Barbara Deyme

Directeur de publication : Laurent Gager

Comité de rédaction et de relecture :

Martin Diraison, Franz Urvoaz, Thomas Zgirski

Citation d'un article : Mérot J., Lebas J-F. et Foulard Y. (2022)

Station de baguage du marais de Gannedel - Programme PHENO - Bilan 2019, Ar Vran 30, pp. 6-21

Consignes aux auteurs

Ar Vran publie des articles, notes et brèves concernant l'avifaune sauvage des cinq départements de Bretagne historique. Plus généralement, l'avifaune de l'ouest de la France est fréquemment mise à l'honneur dans la revue. Les auteurs souhaitant transmettre leurs travaux de rédaction peuvent se manifester par courriel à cette adresse :

[arvran@bretagne-vivante.org]

Leur seront alors transmises les consignes de rédaction permettant de faciliter les échanges entre auteurs et comité de rédaction jusqu'à la publication des articles, notes ou brèves.

Les documents seront soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser. Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue. Dans tous les cas, les auteurs d'articles, de notes ou de brèves conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et contacts figurent en début d'article, note ou brève.



© Julien Mérot

SOMMAIRE 30

ARTICLES

Station de baguage du marais de Gannedel Programme PHENO - Bilan 2019

6

Julien Mérot, Jean-François Lebas, Youenn Fouliard

Les carnets de René Onno

22

Jean-Pierre Ferrand

Le Tarin des aulnes (*Spinus spinus*) reproducteur en Bretagne

28

Thierry Queennec

NOTES

Pygargue, périple d'un «Seigneur»

34

Antoine Chabrolle

House martinet : Note sur des hirondelles de fenêtre nichant à la manière de martinet

39

Nicolas Loncle

Station de baguage du marais de Gannel del

Programme PHENO - Bilan 2019

Julien Mérot, Jean-François Lebas, Youenn Fouliard

Contact : julien_merot@yahoo.fr

Mots-clefs : Bagueage, Gannel del

Contexte

Situé au sud-ouest du département d'Ille-et-Vilaine (35), le marais de Gannel del forme le plus grand marais intérieur du département. D'une surface d'environ 500 hectares (ha), les marais de Gannel del ont fait l'objet d'acquisition foncière par le Département dans le cadre de sa politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Ce marais situé au cœur du Pays de Redon, sur les communes de Renac, La Chapelle-de-Brain et Sainte-Marie, est inclus au sein du vaste complexe de zones humides des « marais de Vilaine », ce vaste secteur représente un ensemble de zones humides d'environ 10 000 ha. Le site résulte de la confluence de deux rivières : le Canut et la Vilaine. L'ensemble du marais de Gannel del se situe en rive droite de la Vilaine.

Il est aujourd'hui connu, grâce au baguage, que les déplacements migratoires postnuptiaux des passereaux ne sont pas linéaires et unidirectionnel (nord > sud), mais les mouvements se font plutôt en dent de scie, jusqu'à atteindre les zones d'hivernages souhaitées. Par exemple, il n'est pas rare que des oiseaux bagués en Loire-Atlantique soient contrôlés plus au nord en Bretagne ou en Normandie.

Plusieurs grandes variables dictent en partie les flux migratoires des passereaux dans l'ouest de la France, par exemple :



© Julien Mérot

- La distribution des sites de haltes migratoires favorables, souvent côtiers en Bretagne ;
- L'utilisation de grandes lignes directrices du paysage, trait de côtes, rivières, etc ;
- La connaissance des espaces et leurs utilisations répétées par les oiseaux de plus d'un an.

En Bretagne, la majorité des suivis par le baguage en migration postnuptiale se sont déroulés au sein des grands marais côtiers, les sites intérieurs favorables notamment pour les fauvelles paludicoles étant souvent limités à quelques étangs.

Il est désormais acquis que les passereaux migrants peuvent effectuer des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres au sein d'une même nuit et ont donc la capacité de couper la Bretagne dans sa partie est, s'extrayant alors des zones géographiques côtières avec les densités en sites favorables à la halte migratoire les plus fortes.

Le marais de Gannel del est situé sur un axe théorique de passage intéressant pour les



Figure 1 : Localisation du marais de Gannedel (point orange) et des principales zones humides de l'est de la Bretagne (1 = baie du Mont Saint-Michel ; 2 = marais de Brière ; 3 = estuaire de la Loire).

oiseaux migrateurs. C'est en effet la première grande zone de marais naturel placée sur un axe nord / sud, depuis la baie du Mont-Saint-Michel, pour les oiseaux qui décident de couper la Bretagne « au plus court ». Elle est située en amont de deux des plus grandes zones humides de l'ouest de la France que sont les marais de Brière et l'Estuaire de la Loire, toutes deux connues pour jouer un rôle majeur dans la halte migratoire des passereaux paludicoles (Figure 1).

Sa surface importante, ainsi que son positionnement géographique font du marais de Gannedel un site naturel de première importance en Ille-et-Vilaine. Les suivis par le baguage sur ce site permettront de préciser son utilisation par les passereaux migrateurs

postnuptiaux et de définir plus précisément l'intérêt de cette voie migratrice intérieure notamment pour les fauvettes paludicoles.

Les différents milieux naturels des marais

Le marais de Gannedel, composante des marais d'eau douce en amont de Redon est constitué de trois milieux originaux différents (Figure 2).

Le marais de Gannedel, *stricto sensu* : il s'agit d'un milieu marécageux eutrophe avec deux plans d'eau libre en voie d'atterrissement et particulièrement envahis par la Jussie, *Ludwigia peploides*, une plante envahissante. Ce marais est composé d'une mosaïque de milieux : eau



Photographie 1 : Marais de Gannedel stricto sensu.
Milieu marécageux eutrophe.

libre, saulaie (milieu fermé), roselière, mares périphériques permettant d'accueillir une faune riche et variée (Photographie 1).

Des prairies humides inondables réparties sur les communes de Renac et de Sainte Marie et localisées en rive droite de la vieille Vilaine. Ce vaste ensemble, pour l'essentiel constitué de prairies de fauche et de pâture, est formé d'une mosaïque de formations végétales qui varie en fonction de la microtopographie, du degré d'hydromorphie et du mode d'exploitation (Photographie 2). Des cours d'eau de faible profondeur, dont les vallées convergent vers le marais, drainent l'ensemble prairial : l'ancien cours de la Vilaine (ou vieille Vilaine), le Canut, la Morgande et le « ruisseau du Rocher de Timouy ». Ces ruisseaux sont plus ou moins reliés entre eux par un réseau dense de fossés d'assainissement ou de douves, en voie de comblement. Partout où le courant est faible, la Jussie réduit petit à petit les surfaces en eau.



Photographie 2 : Prairie humide inondable.

Des coteaux qui encadrent le site et lui confèrent une richesse paysagère spécifique comparée aux autres unités qui composent les marais de Vilaine. Il s'agit en effet de coteaux de caractère du fait de la présence d'un bâti ancien sur La-Chapelle-de-Brain et Renac et du promontoire rocheux et boisé de Sainte-Marie qui constitue un belvédère naturel (Photographie 3).



Photographie 3 : Coteaux.

Le marais de Gannedel a fait l'objet de plusieurs suivis par le baguage au fil des deux dernières décennies. C'est aujourd'hui le site avec l'effort de capture le plus important pour le département d'Ille-et-Vilaine.

Les suivis se sont principalement focalisés sur la période de reproduction des passereaux paludicoles :

- 2005 à 2012 : Programme STOC capture, localisé au sein de la partie ouest du marais, dont le responsable du programme était

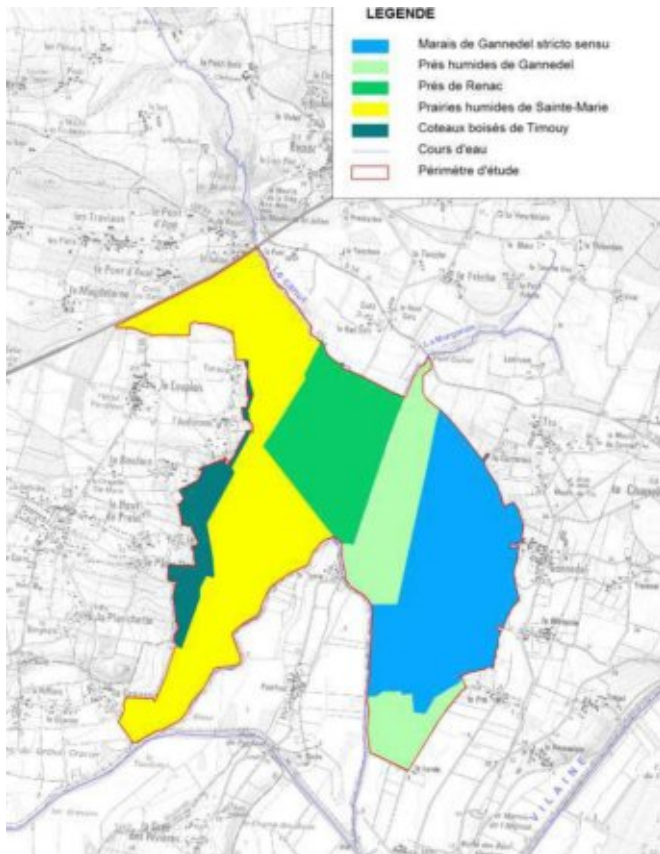


Figure 2 : Cartographie des principaux habitats présents sur le site des marais de Gannedel.

Bernard Iliou ;

- 2009 à 2013 : Programme STOC capture, localisé sur la partie sud du marais, dont le responsable du programme était Jean-François Lebas ;
- 2017 à 2019 : Programme STOC capture localisé à l'ouest du marais, dans le but d'évaluer la recolonisation des espèces paludicoles suite à des travaux de réouverture de milieux. Responsable du programme : Jean-François Lebas.

Ces différents suivis ont permis de mettre en évidence l'importance de ce secteur pour la conservation, en Bretagne, d'espèces nicheuses comme la Gorgebleue à miroir de Nantes, *Luscinia svecica namnetum*, (autour de 250 mâles chanteurs en Bretagne administrative

dont une trentaine sur le marais de Gannedel (P. Della Valle, comm. pers.) ou la Locustelle luscinoïde, *Locustella luscinioides*, (environ 120 couples en Bretagne administrative dont quelques couples au sein du marais de Gannedel).

Quelques opérations de baguage en période de migration postnuptiale ont également eu lieu.

- En 2002 : Programme qui a permis de mettre en évidence pour la première fois le passage du Phragmite aquatique, *Acrocephalus paludicola*, sur les marais (2 captures). Responsable du programme : Bruno Bargain ;
- D'avril 2004 à février 2005, programme de baguage pour mieux connaître le peuplement d'oiseaux du marais. Responsable du programme : Bruno Bargain ;
- En 2013 : Programme ACROLA, 10 jours de captures au sein des roselières basses à *Glyceria maxima*, au centre du marais de Gannedel (3 captures de Phragmite aquatique). Responsable du programme : Jean-François Lebas.

Néanmoins, Les opérations de captures menées en migration postnuptiale, notamment en 2004 par Bretagne Vivante, semblaient indiquer que le marais de Gannedel jouait un rôle secondaire dans la halte migratoire des passereaux, au contraire des marais littoraux situés sur la façade Atlantique et de la Manche (hormis pour le Bruant des roseaux, *Emberiza schoeniclus*).

Ce programme PHENO mis en place en 2019, permettra d'évaluer plus précisément l'intérêt de ce marais intérieur pour la halte des passereaux migrants.

La station de baguage

La station de baguage est située au sud-est des marais de Gannedel, au sein du marais *stricto sensu* (Figure 3).

Le choix de la zone a été dicté par la mosaïque de milieux en présence. Les préférendums d'habitat des espèces migratrices ciblées sont différents et vont de la roselière haute pour les fauvettes strictement paludicoles aux secteurs plus boisés pour les fauvettes terrestres, en passant par des milieux bas et plus ouverts pour le Phragmite aquatique.

Ce secteur en limite sud de l'étang permet de couvrir l'ensemble des habitats d'accueil potentiellement visés par les espèces cibles.

Des filets ont été placés :

- En roselières à *Phragmites australis* pure, pour viser le passage plus précoce des fauvettes paludicoles comme le Phragmite des joncs, *Acrocephalus schoenobaenus*, ou la Rousserolle effarvatte, *Acrocephalus scirpaceus*.
- En milieux mixtes saules / roselières pour viser les espèces qui utilisent des structures plus boisées comme les pouillots ou la Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla*.
- Au sein de l'étang asséché, roselière mixte et mégaphorbiaie, qui permet de viser le Phragmite aquatique par exemple.



Figure 3 : Localisation de la station de capture au sein du marais de Gannedel.

Matériels et méthodes

Protocole phénologie migratoire

Ce programme de baguage vise à caractériser et quantifier sur le long terme la phénologie migratoire des passereaux communs en France. La date à laquelle les individus quittent leurs lieux de reproduction pour rejoindre leur aire d'hivernage (ou inversement) dépend de traits intrinsèques aux individus (espèce, sexe, âge, population d'origine, condition corporelle) et des contraintes environnementales qu'ils rencontrent (climat, productivité de l'habitat, perturbations d'origine humaine). Connaître les déterminants majeurs des variations des dates de migration est un enjeu majeur en écologie aviaire (p. ex. Jenni & Kery 2003, Lehikoinen et al. 2004, Gordo et al. 2005, Jonzen et al. 2006), et peut être utile pour affiner des stratégies de conservation en les adaptant aux caractéristiques des individus au cours d'une saison de migration, ou d'une année sur l'autre. De par sa position géographique stratégique sur la voie de migration occidentale du Paléarctique occidental, le suivi en France des dates de migration des passereaux permet de documenter la phénologie migratoire pour un grand nombre d'espèces se reproduisant en France et en Europe de l'Ouest et du Nord-Est (p. ex. Jiguet et al. 2011, Caloin et al. 2014). Ce programme contribue à évaluer l'évolution sur le long terme de la distribution temporelle du flux migratoire.

Pour l'étude de la phénologie de passage sur le site de Gannedel, des captures ont été effectuées pour échantillonner les individus en migration régulièrement tout au long de la saison de migration.

La prise de mesures biométriques a été réalisée dans le but de caractériser la phénologie migratoire en fonction de la taille et/ou la condition corporelle des individus, et le relevé de l'état de mue permettra de

documenter le lien entre phénologie de mue et phénologie de migration.

La mise en œuvre du protocole PHENO, nécessite de s'engager à baguer au moins une fois par semaine, sur un même site, sur une période minimale de 10 semaines, centrée sur la période de migration des espèces ciblées.

Les espèces cibles dans le cadre du programme PHENO des marais de Gannedel :

Phragmite des joncs / Phragmite aquatique / Rousserolle effarvate / Pouillot fitis / Pouillot à grands sourcils / Pouillot véloce / Fauvette à tête noire / Locustelle luscinoïde / Locustelle tachetée / Gorgebleue à miroir/ Roitelet à triple bandeau

Effort de capture

16 sessions de baguage ont été réalisées entre début août et fin octobre (soit 3 mois de suivi). L'élévation des niveaux d'eau, ne permettant plus l'accès à la station après le 05 novembre (Tableau 1).

Résultats

Au terme des 16 sessions de baguage, le total de captures s'élève à 1825 oiseaux : 1664 baguages et 161 contrôles (Tableau 2, Figure 4).

Synthèse des résultats et analyses du suivi PHENO

Voici quelques éléments de synthèses pour évaluer les particularités du site et des espèces capturées.

Le nombre de captures a été globalement homogène dans le temps :

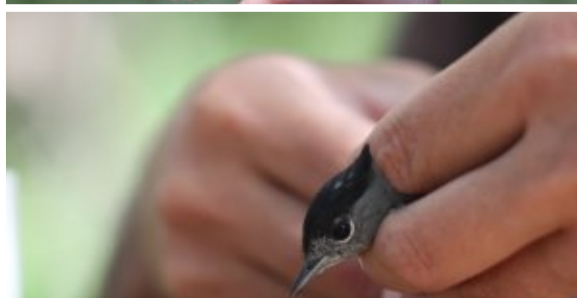
- Dans près de 70% des sessions, le nombre dès 100 captures a été dépassé.

Tableau 1 : Effort de capture sur la saison 2019

	Date	Longueur de filet (m)	Heures de suivi
août	07/08/19	144	34h50min
	11/08/19	144	
	15/08/19	144	
	22/08/19	144	
	23/08/19	180	
	30/08/19	180	
septembre	06/09/19	180	30h
	08/09/19	180	
	11/09/19	180	
	19/09/19	192	
	23/09/19	192	
	28/09/19	192	
octobre	05/10/19	192	18h15min
	11/10/19	190	
	12/10/19	190	
	25/10/19	108	
Longueur moyenne		170,75	83h05min

Tableau 2 : Résultats des captures par espèces.

Code CRBPO	Espèce	Baguage	Contrôle	Général
ACROLA	Phragmite aquatique	2		2
ACRRIS	Rousserolle verderolle	2		2
ACRSCH	Phragmite des joncs	245	50	295
ACRSCI	Rousserolle effarvatte	118	15	133
AEGCAU	Mésange à longue queue	35	6	41
ALCATT	Martin pêcheur d'Europe	3		3
ANTTRI	Pipit des arbres	2		2
CERYLA	Grimpereaux des jardins	2		2
CETCET	Bouscarle de Cetti	64	29	93
CISJUN	Cisticole des joncs	5		5
DENMIN	Pic épeichette	2		2
EMBSCH	Bruant des roseaux	79	4	83
ERIRUB	Rougegorge familier	80	21	101
FICUCA	Gobemouche noir	4		4
FRICOE	Pinson des arbres	1		1
HIPPOL	Hypolaïs polyglotte	17		17
JYNTOR	Torcol fourmilier	4		4
LOCLUS	Locustelle luscinoïde	1		1
LOCNAE	Locustelle tachetée	5		5
LUSMEG	Rosignol philomèle	1	1	2
LUSSVE	Gorgebleue à miroir	21	8	29
LUSSVECYA	Gorgebleue à miroir blanc	1		1
MUSSTR	Gobemouche gris	3		3
PARCAE	Mésange bleue	69	10	79
PARMAJ	Mésange charbonnière	22	3	25
PHOPHO	Rougequeue à front blanc	1		1
PHYCOL	Pouillot véloce	223	8	231
PHYLUS	Pouillot fitis	76		76
PRUMOD	Accenteur mouchet	14		14
REGIGN	Roitelet à triple bandeau	28	2	30
REGREG	Roitelet huppé	2		2
SAXTOR	Tarier pâle	1		1
SYLATR	Fauvette à tête noire	470	1	471
SYLBOR	Fauvette des jardins	17		17
SYLCOM	Fauvette grisette	12	3	15
TROTRO	Troglodyte mignon	7		7
TURMER	Merle noir	9		9
TURPHI	Grive musicienne	16		16
Total général		1664	161	1825



Photos : Quelques espèces capturées (de gauche à droite puis de haut en bas : Cisticole des joncs, Pouillot à grands sourcils, Gorgebleue à miroir, Locustelle tachetée, Phragmite aquatique, Rossignol philomèle, Locustelle lusciniöide, Rousserolle verderolle, Fauvette à tête noire, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Roitelet à triple bandeau.

- Plusieurs sessions ont permis de s'approcher du cap des 200 captures, sans pouvoir les dépasser

- Les deux dernières sessions d'octobre comptent le plus faible nombre de captures. Ces résultats sont à mettre en relation avec des conditions climatiques moins favorables.

Le nombre de captures moyen est relativement élevé au sein de la station de baguage de Gannedel, hormis pour le mois d'octobre qui est sous la moyenne de capture horaire nationale (Figures 5-13).

Tableau 3 : Nombre de capture par session.

Mois	Date	Captures
Août	07-août	119
	11-août	149
	15-août	62
	22-août	111
	23-août	110
	30-août	194
Septembre	06-sept	103
	08-sept	117
	11-sept	72
	19-sept	99
	23-sept	179
	28-sept	166
Octobre	05-oct	116
	11-oct	165
	12-oct	59
	25-oct	50
Total général		1871

Ces bons chiffres sont à mettre en relation avec les caractéristiques du protocole PHENO qui implique de baguer ponctuellement et ainsi de s'extraire en partie des journées à conditions climatiques moins favorables à la migration des

passereaux.

Le suivi phénologique de 2019 a permis de capturer 38 espèces différentes, plus la sous-espèce cyanecula de la Gorgebleue à miroir (Gorgebleue à miroir blanc, *Luscinia svecica cyanecula*). Ce chiffre est conforme à ce qui était attendu. L'intégralité des espèces ciblées a pu être capturée au cours du suivi. Les différentes sessions ont permis de mettre en évidence la présence d'espèces peu communes au niveau régional, comme la Rousserolle verderolle, *Acrocephalus palustris* ou le Phragmite aquatique.

Au contraire quelques espèces attendues comme la Bergeronnette printanière, *Motacilla flava* (espèce nicheuse sur le site) ou le Tarier des prés, *Saxicola rubetra*, (espèce migratrice utilisant fortement la partie prairiale nord du marais), n'ont pas été capturées.

Plusieurs espèces de passereaux migrants transsahariens ont été capturées sur le site, mettant en avant l'importance du marais de Gannedel et plus globalement des marais de Vilaine pour la constitution des réserves énergétiques nécessaires à ces migrants aux longs cours : Phragmite aquatique, Rousserolle effarvatte, Gobemouche noir, *Ficedula hypoleuca*, Rossignol philomèle, *Luscinia megarhynchos*, etc.

La capture de plusieurs espèces non nicheuses sur le site d'étude permet également de prouver l'intérêt de ce complexe de zones humides pour les passereaux migrants à moyen court : Gorgebleue à miroir blanc, Torcol fourmilier, *Jynx torquilla*, Roitelet à triple bandeau, *Regulus ignicapilla*, etc.

Les contrôles de 2019

Parmi les 1825 captures, 161 sont des contrôles. Il s'agit principalement d'auto-

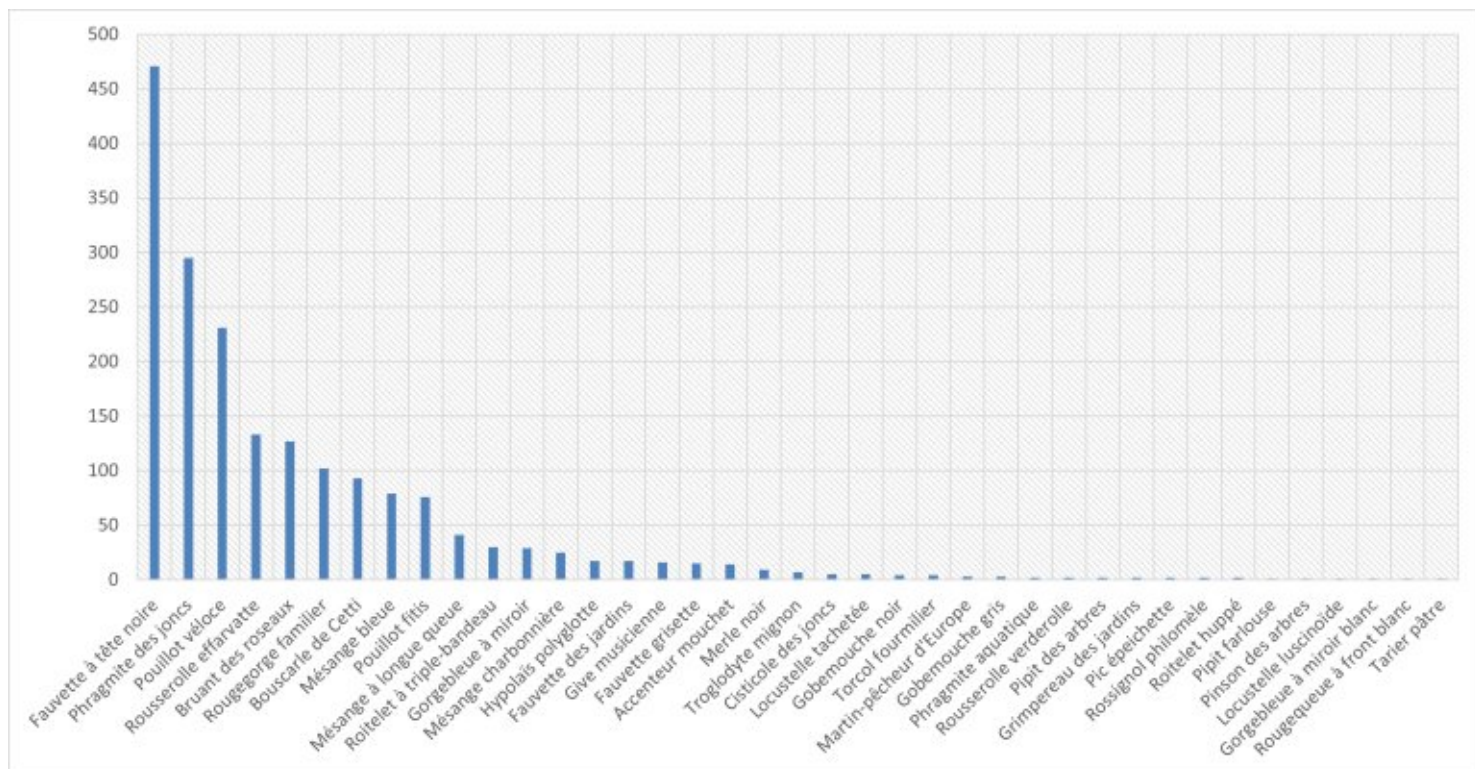


Figure 4 : Histogramme du nombre de captures par espèces.

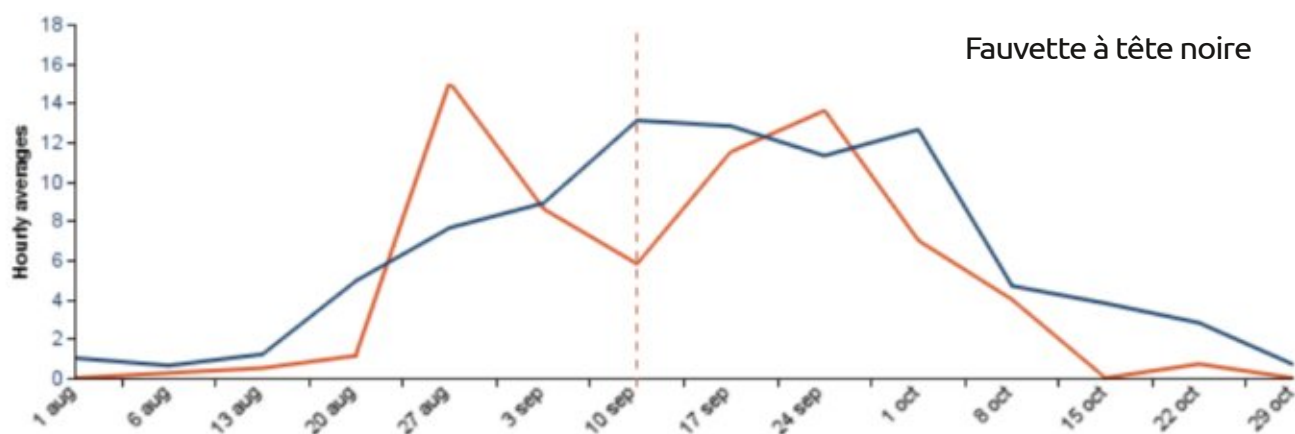


Figure 5 : Graphique phénologique de la Fauvette à tête noire. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture relativement identique à la phénologie nationale. Le passage débute à la mi-août puis commence à chuter réellement à partir de fin septembre.

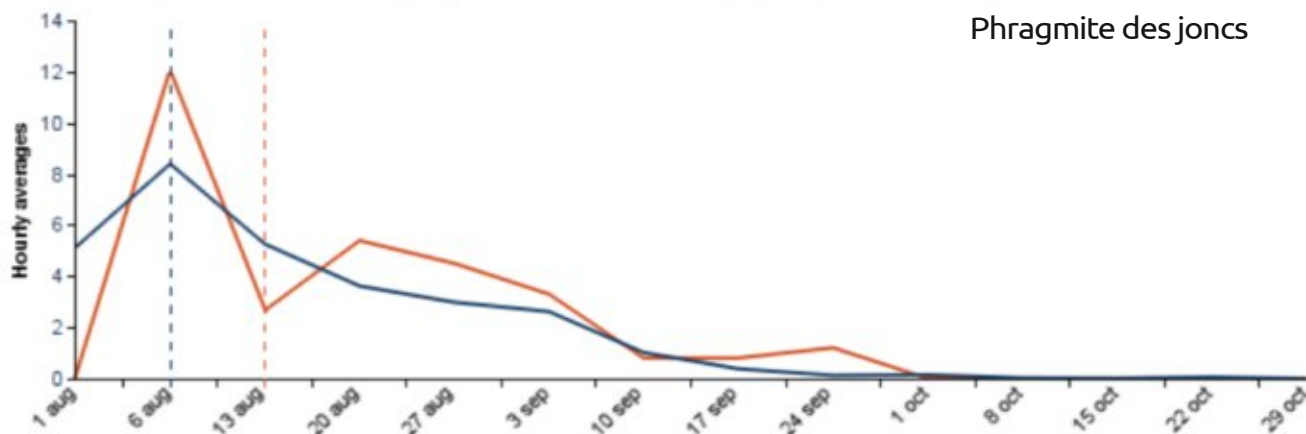


Figure 6 : Graphique phénologique. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture très semblable à la phénologie nationale. Le nombre de capture chute progressivement à partir de mi-août pour être quasi nul début octobre. Le camp de Gannedel étant ouvert trop tardivement, il n'est pas possible d'observer le début du passage pour cette espèce.

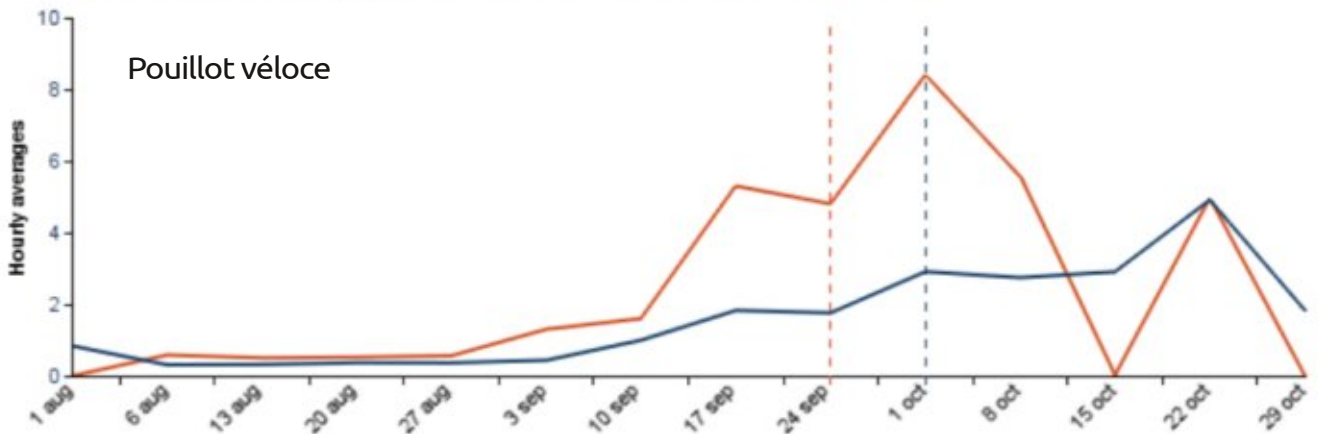


Figure 7 : Graphique phénologique du Pouillot véloce. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture très semblable à la phénologie nationale. Le nombre de capture est assez largement en dessous de la moyenne en octobre. L'absence de session en novembre ne permet pas d'identifier la fin du passage pour cette espèce.

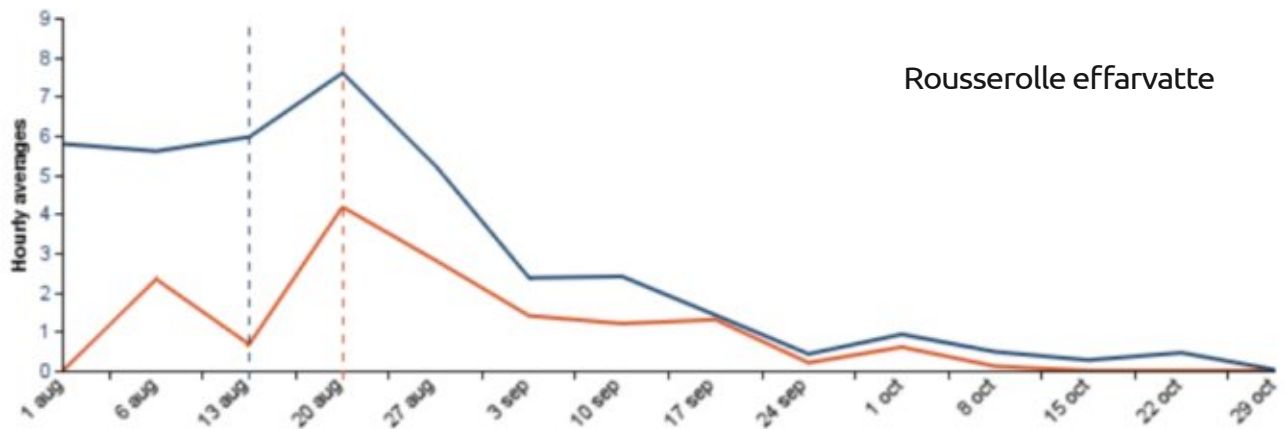


Figure 8 : Graphique phénologique de la Rousserolle effarvatte. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture particulièrement bien à la phénologie nationale. La chute s'amorce dès fin août et le passage devient quasi nul à partir de fin septembre. Comme pour le Phragmite des joncs, les premières sessions étant trop tardives, il n'est pas possible d'observer le début du passage.

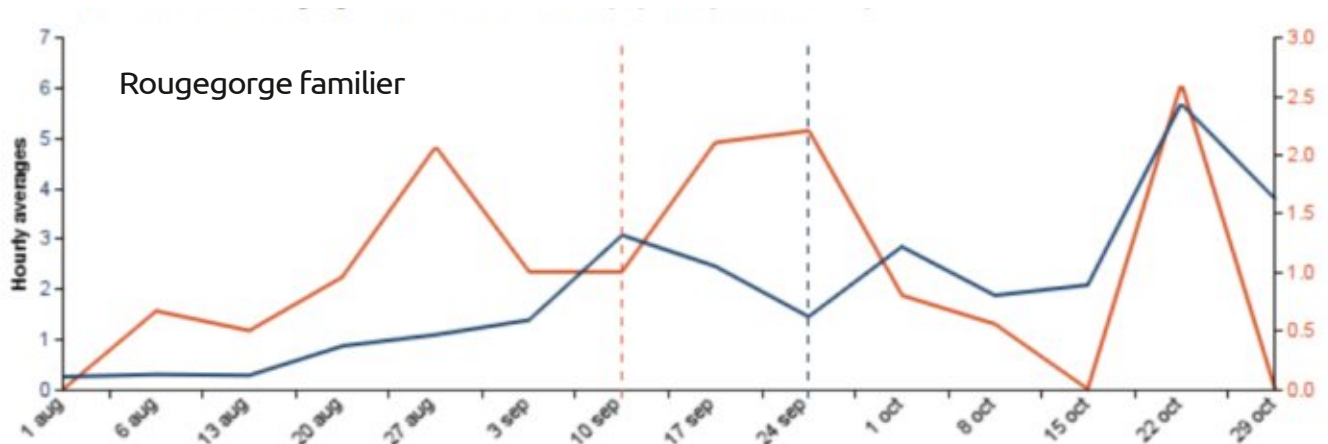


Figure 9 : Graphique phénologique du Rougegorge familier. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture délicate à identifier sur le site de Gannedel, avec une part d'oiseaux sédentaires (capturés tout au long du suivi). Notons néanmoins un fort pic de capture fin octobre qui correspond également à un fort passage d'individus migrateurs au niveau national.

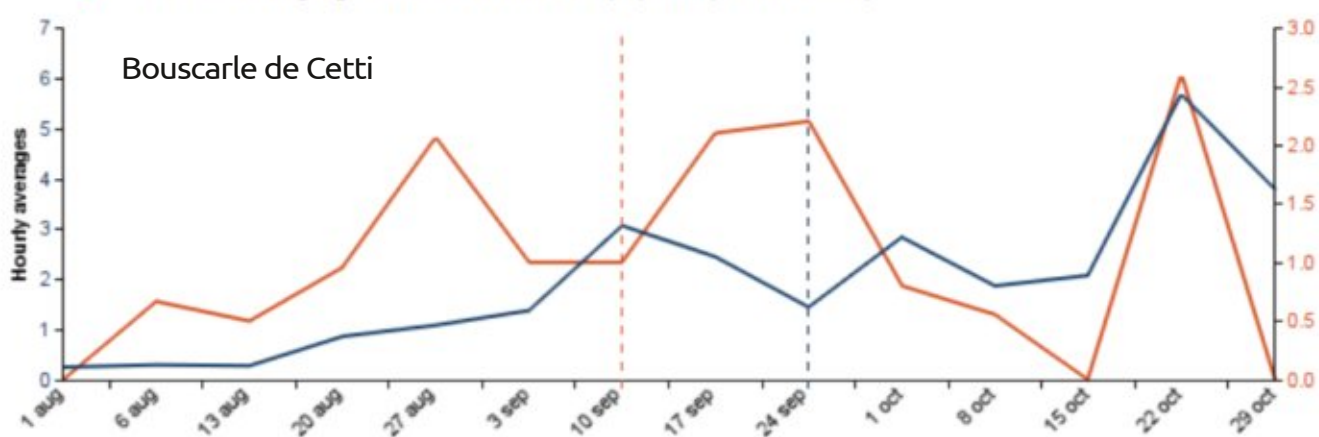


Figure 10 : Graphique phénologique de la bouscarle de Cetti. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture qui concorde avec ce qui est observé en France. Au regard du nombre important de captures, il est probable que le site joue un rôle dans la dispersion des populations locales, voire supra-locales (Brière, Estuaire Loire ?).

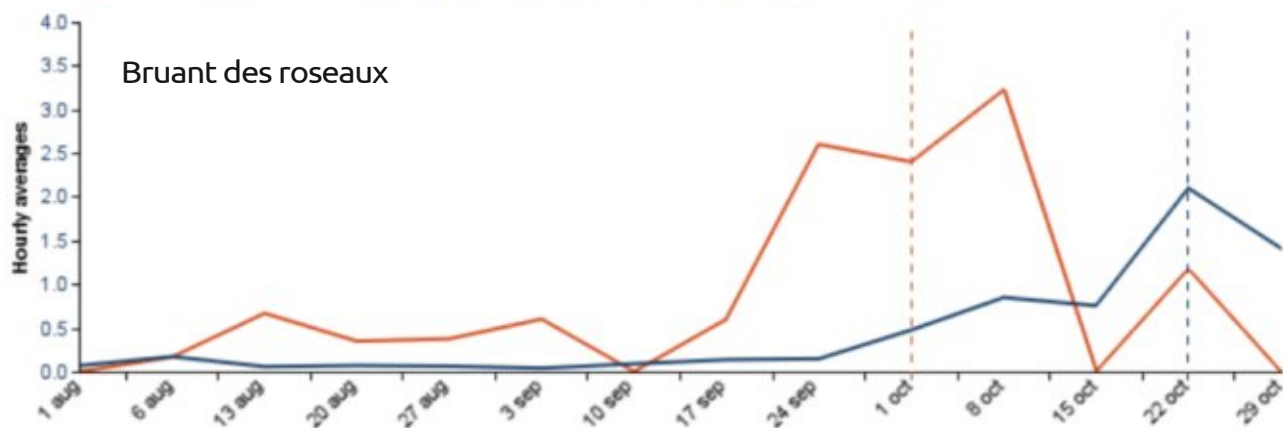


Figure 11 : Graphique phénologique du Bruant des roseaux. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture qui concorde avec ce qui est observé en France. Début de passage migratoire noté autour du 15 septembre. Les captures d'août à mi-septembre correspondent probablement à des individus locaux. Le programme VOIE (ciblant des dortoirs du Bruant des roseaux), permet de mieux apprécier le passage migratoire de l'espèce.

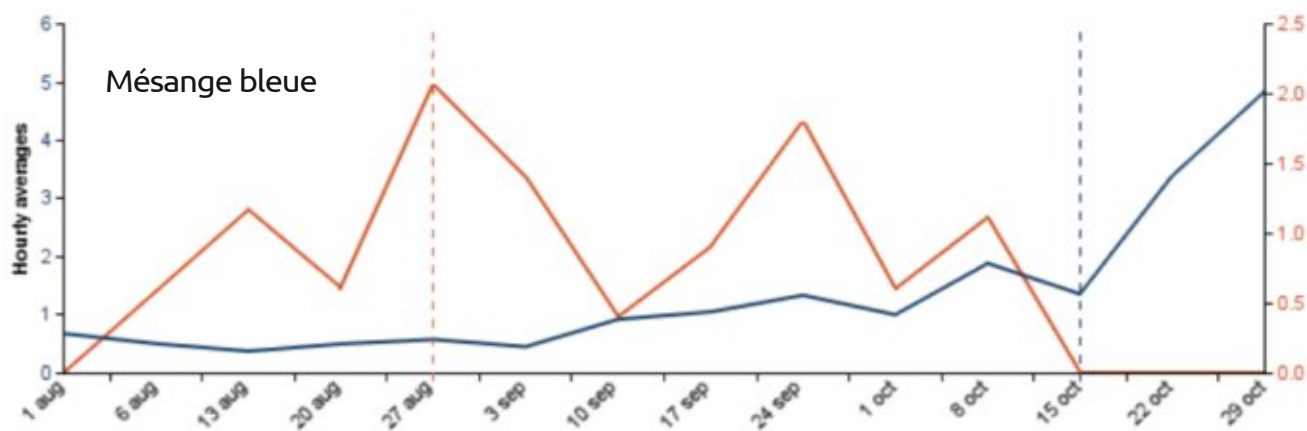


Figure 12 : Graphique phénologique de la Mésange bleue. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannedel. Phénologie de capture qui diffère de la phénologie nationale. Aucun pic migratoire n'est visible au sein du site de Gannedel. Le nombre élevé de capture en août laisse penser que les populations locales sont importantes.

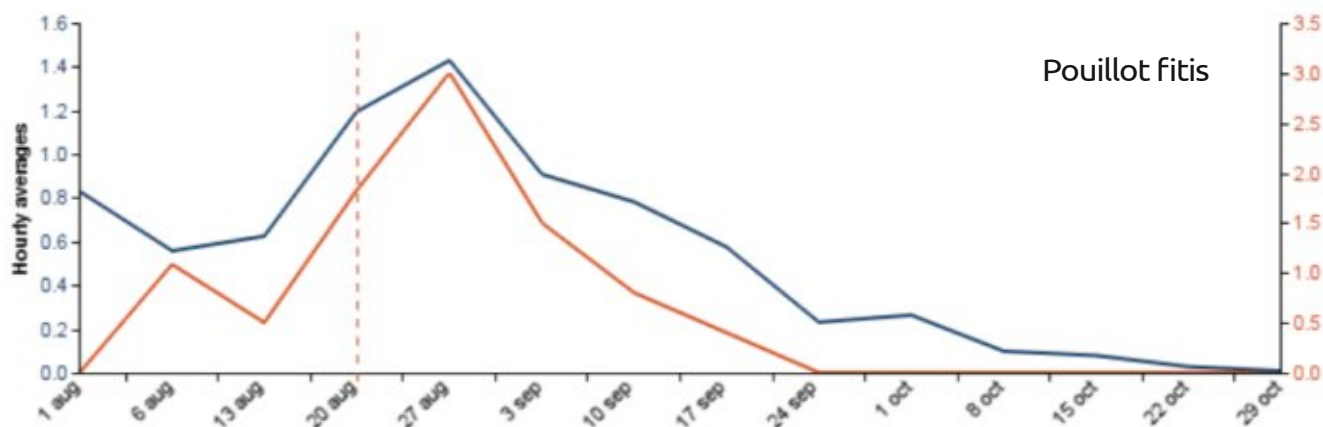


Figure 13 : Graphique phénologique du Pouillot fitis. Courbe bleue = moyenne horaire nationale ; courbe orange = moyenne horaire station de Gannel del. Phénologie de capture correspondant à la phénologie nationale. Espèce migratrice stricte sur le site dont le passage est précoce. Les premières sessions étant trop tardives il n'est pas possible de documenter le début du passage.

contrôles internes au site (71%), mais 20 sont des contrôles hors-site (= allochtones).

Parmi ces contrôles d'oiseaux déjà bagués en dehors de la station PHENO, 5 sont issus d'un programme STOC CAPTURE mené par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine sur une autre partie du marais de Gannel del. Un oiseau est issu d'un programme VOIE au sein du marais de Murin, marais également inclus dans l'ensemble des marais de Vilaine et 14 proviennent de sites de baguage plus éloignés.

Parmi ces 14 contrôles, 9 proviennent de zones humides situées dans le nord et l'ouest de la France et 5 sont issus de sites de baguage étrangers (Figures 14-17).

Dans le cadre de la conservation du Phragmite aquatique en Bretagne et de l'application de la déclinaison du Plan National d'Actions, un suivi spécifique par capture a été mené en 2013 au

nord-est du marais de Gannel del au sein d'une roselière basse à glycérie, *Glyceria maxima*. Ce suivi avait permis de capturer 3 Phragmites aquatique (1 individu le 07/08/2013, 1 individu le 13/08/2013 et 1 individu le 15/08/2013). Deux contrôles étrangers avaient également été réalisés : une Rousserolle effarvatte baguée en Belgique et un Phragmite des joncs bagué en Norvège (Figures 14, 15). La mise en place de filets bas au sein de l'étang asséché composé de structures de végétations basses à formation à *Iris sp.* et Jussie, *Ludwigia peploides*, avait pour objectif secondaire de confirmer l'intérêt du marais de Gannel del comme zone de halte migratoire pour cette espèce (espèce cible du PHENO). 2 captures ont été effectuées au cours des différentes sessions :

- 08/09/2019 : 1 individu de 1ère année
- 11/09/2109 : 1 individu de 1ère année

Tableau 4 : Origine des contrôles hors site.

Espèce	Grande-Bretagne	Belgique	Pays-Bas	Total
Phragmite des joncs	1	1		2
Rousserolle effarvatte	1	1		2
Rossignol philomèle			1	1
Total général	2	2	1	5

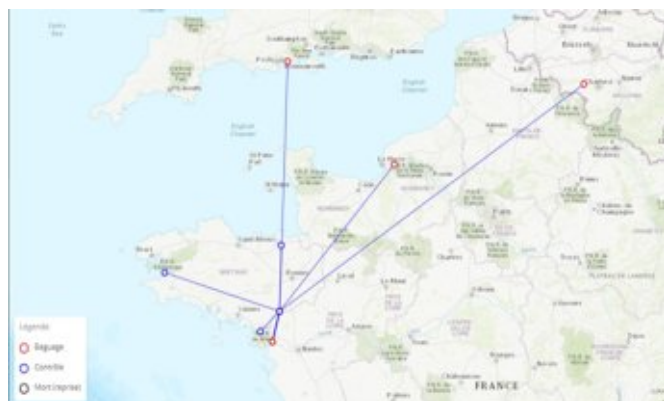


Figure 14 : Origine des contrôles hors site pour le Phragmite des joncs.

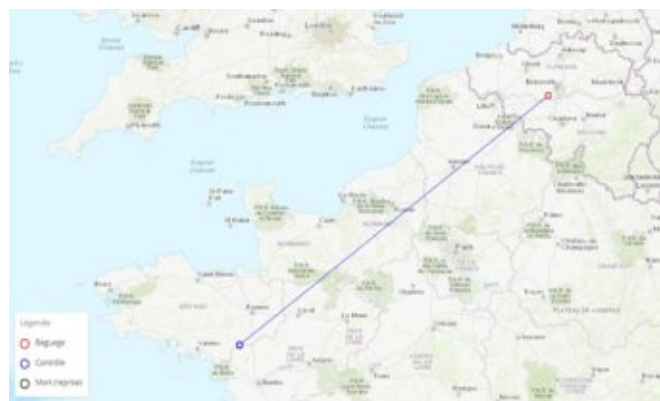


Figure 15 : Origine des contrôles hors site pour la Rousserolle effarvatte..

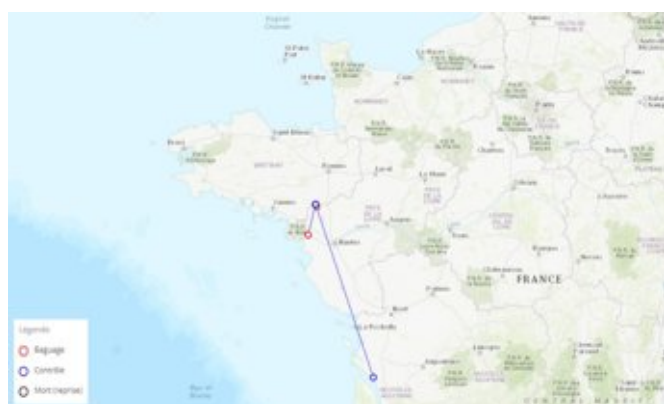


Figure 16 : Origine des contrôles hors site pour la Bouscarle de Cetti.

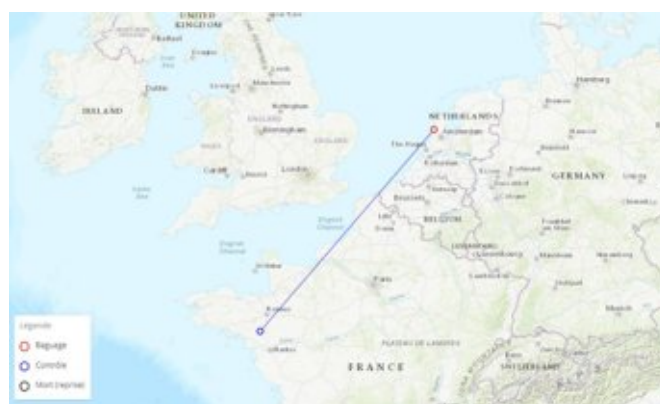


Figure 17 : Origine des contrôles hors site pour le Rossignol philomèle.

Ces captures s'inscrivent dans la fin du passage migratoire pour cette espèce.

Les 2 captures ont été réalisées en limite de roselière haute à *Phragmites australis* et milieux ouverts de bord d'étang.

Conclusion

Le nombre de captures (1825) est considéré comme relativement élevé et prouve l'intérêt de ce marais intérieur comme zone de halte pour les passereaux migrants.

Avec trente-huit espèces capturées en seize sessions de capture on peut considérer que la diversité spécifique rencontrée est également importante et comporte sans aucun doute

d'autres espèces utilisant le site de la station de baguage mais non capturées (cas de l'Hirondelle rustique, *Hirundo rustica*, en chasse au-dessus des filets ou du Râle d'eau, *Rallus aquaticus*, observé dans les travées).

Plusieurs chiffres pour des espèces de fauvettes paludicoles comme le Phragmite des joncs ou la Rousserolle effarvatte sont jugés remarquables, c'est également le cas pour des fauvettes terrestres comme la Fauvette à tête noire ou le Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita*.

Au contraire, le passage a été globalement faible pour des espèces comme la Gorgebleue à miroir, espèce phare pour le marais de Gannedel en période de reproduction mais également pour les deux espèces de locustelles

(Locustelle tachetée, *Locustella naevia*, et Locustelle lusciniöide). Le Phragmite aquatique a été peu capturé (n=2), malgré la présence d'habitats théoriquement favorables. La reconduite du programme en 2020, avec des sessions plus précoces, permettra de couvrir plus largement le passage et l'intérêt du site pour cette espèce.

Des scores importants pour la Bouscarle de Cetti, *Cettia cetti*, prouve l'importance du complexe de zones humides des marais de Vilaine pour la conservation de l'espèce. Les quelques contrôles étrangers et les contrôles à venir permettront également de préciser les mouvements des passereaux migrateurs en provenance et depuis les marais de Gannedel.

place de la station de baguage.

Nos remerciements vont également à tous les aides-baguteurs qui ont participé au bon déroulement du camp de baguage du marais de Gannedel et plus particulièrement à Fabrice Le Bouard, pour son investissement sans faille au cours de ces trois mois de suivi.

Enfin, nous tenons à saluer l'équipe de Trektellen, pour la mise à disposition des graphiques.

Remerciements

Baguteurs responsables du programme : Jean-François Lebas, Youenn Fouliard, Julien Mérot.

Autres baguteurs : Aymeric Mousseau, Jean-Marc Fourcade.

Aides-baguteurs : Stéphanie Allanioux, Armelle Andrieu, Romain Batard, Coline Bayeux, Hubert Catroux, Henri-Claude Couronné, Sandji Dutoit, Douglas Fouillard, Elodie Gaschet, Bastien Jorigné, Frédéric Laigneau, Elise Laurent, Maxime Lavoué, Gabin Lebas, Fabrice Le Bouard, Pierre Lecollinet, Damien Lejas, Pascal Leroy, Jean Lesourd, Kévin Mérot, Gaëtan Mineau, Olivier Noël, Patrice Vannier, Adélaïde Vialla.

Nous tenons à remercier le Département d'Ille-et-Vilaine pour nous avoir autorisé l'accès à l'ENS du marais de Gannedel ainsi qu'à l'équipe ENS en charge de la gestion des marais de Gannedel, pour l'aide à la mise en

Bibliographie

BARGAIN B., 2005. Contribution à l'étude des oiseaux des marais de Gannedel (35) par la technique du baguage. Rapport d'étude Bretagne Vivante SEPNB, 18p.

DONGER S. 2011 – Plan de gestion des marais de Gannedel – Section A: diagnostic écologique et socio économique. Biotope, 123 pp.

DREAL Bretagne (2011) - Synthèse des captures de Phragmite aquatique en France en 2008 et 2009 - Plan national d'actions du Phragmite aquatique 2010-2014, 62 p.

DUBOIS PJ., Le MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. – 2000 - Inventaire des oiseaux de France avifaune de la France métropolitaine – Nathan- 397 p.

GOB (coord.), 2012. Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Groupe ornithologique breton, Bretagne-Vivante SEPNB, LPO44, GEOCA. Delachaux et Niestlé, 512 p.

LE DEZ M. 2013 – Diagnostic du site du marais de Gannedel. Déclinaison du plan d'actions en Bretagne en 2013. Plan national d'actions du Phragmite aquatique. Dréal Bretagne, Bretagne Vivante – SEPNB. Brest. 36p.

S.E.P.N.B (1993, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2004) : Suivis faunistiques réalisés sur les espaces naturels du Département d'Ille-et-Vilaine.

S.E.P.N.B (2007, 2008) – Bilan des inventaires, suivis naturalistes et conseils en gestion réalisés par l'association Bretagne Vivante sur les espaces naturels sensibles d'Ille-et-Vilaine.

<https://www.trektellen.nl/>

<https://crbpodata.mnhn.fr/>

<https://crbpo.mnhn.fr/>



Les carnets de René Onno

Jean-Pierre Ferrand

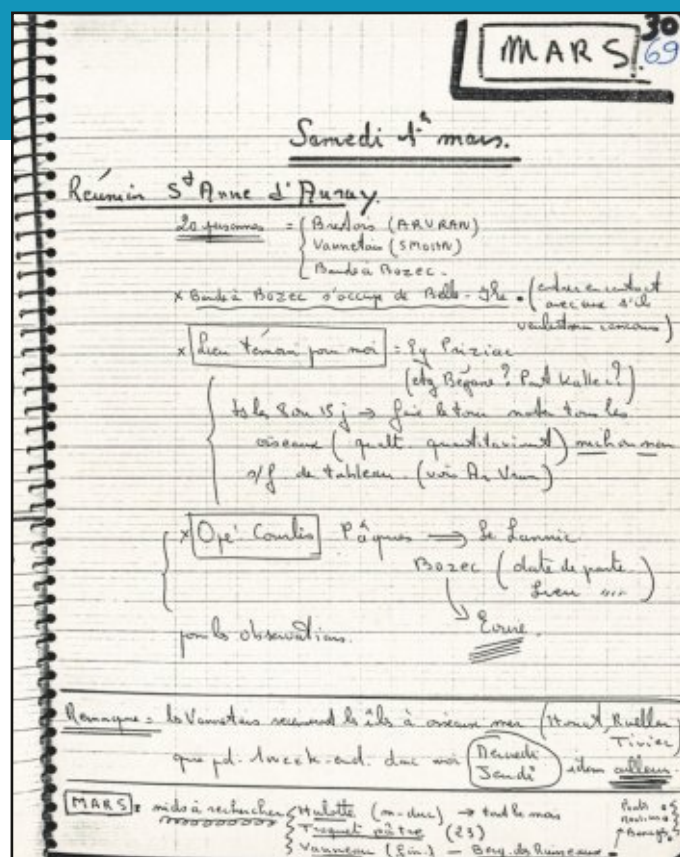
Contact : jpierre-ferrand@orange.fr

Mots-clefs : Mémoire, Archive, Portrait

René Onno (1940-1985) est un ornithologue du Faouët qui déploya une intense activité dans les années 1960 / 70, prospectant particulièrement le nord-ouest du Morbihan où les naturalistes étaient rares à l'époque. Grâce à Dominique Carcreff, que je remercie, j'ai pu accéder à certains de ses carnets d'observations couvrant les années 1968 à 1975. Ils nous font remonter le temps et entrevoir un environnement sensiblement différent de celui d'aujourd'hui, ainsi que des transformations dans la composition de l'avifaune nicheuse. A ce titre, il s'agit d'un témoignage historique intéressant pour les lecteurs d'Ar Vran.

Si on ne sait exactement comment lui vint sa passion pour les oiseaux, une chose est sûre, c'est que René fut un collectionneur d'œufs acharné, au point d'avoir probablement constitué une des plus riches collections de Bretagne. Si cette pratique est aujourd'hui tombée en désuétude, elle eut jadis ses lettres de noblesse et c'était une manière comme une autre de devenir naturaliste. Dans un environnement culturel rural peu porté sur la science désintéressée, elle aura aussi pu être une manière de légitimer une pratique naturaliste en lui donnant une justification acceptable.

René enseigna les sciences naturelles et les mathématiques au collège Jean-Corentin Carré, ce qui lui permit non seulement de former des disciples en ornithologie, dont Dominique Carcreff, mais aussi de collecter des données



© Jean-Pierre Ferrand

sur les oiseaux auprès de ses élèves dont beaucoup habitaient dans les campagnes environnantes. Ces informateurs constituaient une sorte de petit réseau et leurs noms apparaissent souvent dans les carnets. René fut également un collaborateur régulier d'Ar Vran, et il publia en 1969 dans la revue du même nom (t. II, 4) un article intitulé « Nidification du Hibou moyen-duc dans la région de Langonnet (56) ». Il coopérait volontiers avec les autres ornithologues morbihannais et notamment, selon ses termes, avec la « bande à Bozec », un autre René auquel Ar Vran a rendu hommage récemment (Annezo *et al.*, 2021). Enfin il pratiquait le baguage, principalement de rapaces au nid mais aussi de nichées de limicoles.

Il lui arriva à plusieurs reprises d'organiser des opérations collectives de prospection de certains sites, c'est ainsi que j'eus l'occasion grâce à lui d'entendre en 1974 le chant du Courlis cendré au-dessus des landes de Kerivoal à Langonnet, ou encore de passer au peigne fin des portions des forêts de Pontcallec et de Quénécán à la recherche d'aires de rapaces. Ses terrains d'observation favoris étaient bien entendu dans les alentours du Faouët : les marais de Plouray – Langonnet et de Guiscriff, l'étang de Priziac, l'étang et la forêt de Pontcallec, ou encore le modeste étang du moulin Bégasse à Meslan. Il ne négligeait pas non plus la campagne ordinaire et son maillage bocager, très dense dans ce secteur où le remembrement commençait tout juste (Langonnet en 1965, Meslan en 1970...).

Les carnets de René Onno nous font découvrir une riche avifaune liée aux milieux humides, en particulier dans le secteur des marais de Plouray – Langonnet ainsi que sur le plateau entre Guiscriff et Roudouallec, où le Vanneau huppé, *Vannellus vanellus*, et le Courlis cendré, *Numenius arquata*, sont encore bien installés à l'époque (deux nids de vanneaux à la Garenne / Plouray le 28/3/68, 15 oiseaux au même endroit le 23/3/69, « nombreux courlis » dans les marais de Plouray le 16/4/68...). Au terme de prospections conduites avec le concours de René Bozec en avril 1969, l'effectif de Vanneau huppé est évalué à 10 couples minimum et celui de Courlis cendré à quatre ou cinq couples. En 1970, il est encore noté deux couples de courlis à la Garenne / Plouray. En 1971 sont mentionnés deux nids de vanneaux à la Garenne, trois autres couples à l'étang de Priziac, encore trois couples à Resteneuze (?) / Guiscriff et enfin trois couples de vanneaux qui alarment ainsi que deux ou trois couples de courlis à Bousquedouen entre Guiscriff et Roudouallec... Au cours du même printemps, un couple de Bécassine des marais est observé en

parade dans le secteur de la Garenne et la présence du Râle d'eau, *Rallus aquaticus*, est mentionnée. Au vu de ces données, on peut estimer que René Onno avait repéré six à huit couples de Courlis cendré dans le nord-ouest du Morbihan, mais l'effectif devait être nettement supérieur car il n'avait apparemment pas prospecté des secteurs de landes ou de tourbières dans la partie morbihannaise des Montagnes Noires où l'espèce nichait à l'époque (Minez Du à Langonnet, secteur de Kastell Rufell entre Saint-Goazec et Langonnet...), non plus que la haute vallée de l'Aër vers Ploërdut où elle était également présente. Aucun inventaire des landes et des tourbières n'ayant été disponible avant les années 1980, il lui était probablement difficile de savoir vers où orienter ses prospections.

En ce qui concerne les rapaces diurnes et nocturnes, la découverte du Hibou moyen-duc, *Asio otus*, nicheur dans un bois de pins sylvestres à Langonnet (Bel Orient) est mentionnée comme un événement, ayant justifié un article dans Ar Vran ; ce ne serait plus le cas aujourd'hui⁽¹⁾. Autre événement : la découverte d'une nichée d'Autour des palombes, *Accipiter gentilis*, en forêt de Pontcallec le 15 mai 1975 ; à l'époque, l'espèce était considérée comme très rare dans l'ouest du Morbihan. La présence du Busard cendré, *Circus pygargus*, et du Busard Saint-Martin, *Circus cyaneus*, est mentionnée ponctuellement dans les marais de Plouray – Langonnet, mais malheureusement sans précisions quant à leur possible reproduction. Le Busard cendré nichait à cette époque, et jusque dans les années 1990, dans des landes sèches sur des hauteurs entre Langonnet et Glomel ou encore au-dessus de Gourin, et des oiseaux pouvaient faire leur apparition dans les marais en contrebas. En ce qui concerne les autres espèces, René connaissait de nombreux sites de nidification de la Buse variable, *Buteo buteo*, et de l'Epervier

⁽¹⁾ Ar Vran a également publié en 1992 (t. III, 2, page 25) un article de Dominique Carcreff relatant la découverte d'un dortoir d'au moins 25 hiboux moyens-ducs à proximité des marais de Plouray, sur la commune de Glomel. L'auteur y mentionne incidemment la présence de cinq couples reproducteurs aux environs du Faouët.

d'Europe, *Accipiter nisus*. Il mentionne également sans s'y attarder la Chouette chevêche, *Athene noctua*, nicheuse (par exemple à la chapelle Saint-Nicolas à Priziac), mais il lui faudra attendre 1974 pour trouver un nid de Bondrée apivore, *Pernis apivorus*, sur la commune de Meslan. Ce n'est pas faute de l'avoir recherchée, mais l'espèce était manifestement rare alors qu'elle semble devenue relativement courante. Pas de mention non plus du Faucon hobereau, *Falco subbuteo*, qui niche maintenant en plusieurs points de ce territoire.

Toujours à la rubrique des rapaces, les carnets de René contiennent une coupure de presse de 1970 rappelant que « depuis un arrêté du 1er février 1968, tous les rapaces sans exception jouissent d'une protection absolue », tout en signalant qu'en 1967 dans le Morbihan, 272 éperviers, 75 œufs de cette même espèce ainsi

que 56 « chats et loutres » avaient été détruits. On admirera au passage la précision de cette catégorie. L'article indique également le montant des primes versées pour la destruction de certains rapaces (buse : 10 F, épervier : 2 F) et de leurs œufs (respectivement 1 F et 0,50 F). Enfin, on trouve aussi dans les carnets la mention d'un Hibou des marais, *Asio flammeus*, bagué le 26 juin 1969 à Kajaani (Finlande), et retrouvé blessé par René à Lanvéneën le 12 octobre 1969.

En ce qui concerne les autres espèces, on relèvera en particulier plusieurs sites à Moineau friquet, *Passer montanus*, le caractère apparemment commun du Bruant jaune, *Emberiza citrinella*, tandis que le Bruant zizi, *Emberiza cirlus*, semble nettement plus rare, la reproduction du Rougequeue noir, *Phoenicurus ochruros*, au Faouët (chapelle Saint-Sébastien) alors que l'espèce semble quasi inconnue à



Photographie 1 : Quelques élèves en compagnie de René Onno lors d'une sortie d'observation en Forêt de Pontcallec (56).

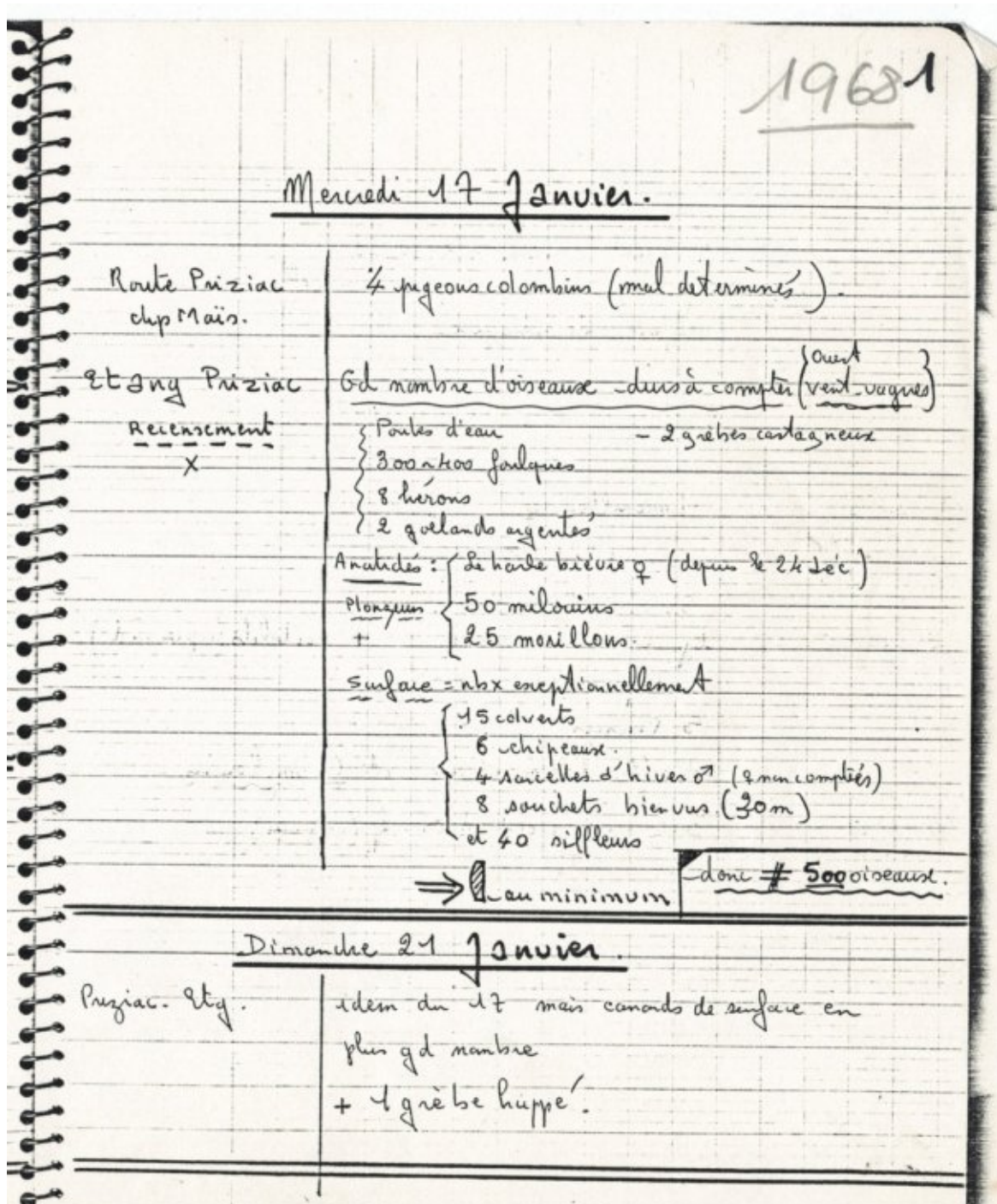
cette époque dans le nord-ouest du Morbihan, un Rougequeue à front blanc, *Phoenicurus phoenicurus*, chanteur à Lanvéneën le 14 mai 1975, ou encore la reproduction de la Fauvette pitchou, *Curruca undata*, dans des secteurs d'où elle semble avoir disparu (Sainte-Barbe au Faouët, Vetveur à Lanvéneën), en raison de la disparition des landes qu'elle y occupait. Par ailleurs deux sites de nidification de la Huppe fasciée, *Upupa epops*, sont signalés, alors que l'espèce semble avoir quasiment déserté le secteur au vu des données de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004-2008 (G.O.B., 2012).

Une mention spéciale pour le Pouillot siffleur, *Phylloscopus sibilatrix* : quatre chanteurs sont relevés en forêt de Pontcallec le 15 mai 1975, avec l'indication « nombreux ». Dix jours plus tard, l'observateur renonce à les dénombrer, se contentant d'inscrire la mention « partout ». On connaît la rareté actuelle de cette espèce dans le Morbihan, liée à celle des vieilles futaies feuillues qui semblent d'ailleurs en régression. Notons au passage que c'est à cette époque (précisément en 1974) que l'Office National des Forêts (ONF) a commencé à convertir des parcelles de la forêt de Pontcallec en plantation de résineux et de chênes rouges, après dessouchage de la chênaie-hêtraie antérieure, ce qui aura restreint d'autant l'habitat de cet oiseau.

Enfin, on est frappé par les fréquentes mentions du Pigeon colombin, *Columba oenas*, trouvé nicheur en divers points du territoire alors que l'inventaire-atlas 1980-1985 ne mentionne aucun indice de reproduction dans la moitié ouest du Morbihan (G.O.B., 1997). Une bande de 25 oiseaux, mêlés à des ramiers, est même signalée dans un champ de maïs à Priziac le 10 décembre 1970. Il est possible que René ait été attentif à cette espèce à une époque où elle était négligée par beaucoup d'observateurs, ce qui aura pu conduire à sous-

estimer sa présence dans des secteurs densément bocagers comme aux environs du Faouët.

En ce qui concerne les données d'oiseaux en migration ou hivernants, on soulignera l'intérêt élevé des étangs de Pontcallec et surtout de Priziac. Le premier a disparu en 2012, des circonstances accidentelles ayant accéléré le projet de « renaturation » du cours d'eau qui l'alimentait. Mon propos n'est pas de porter un jugement global sur ce genre d'opération, mais il me paraît tout de même utile de savoir ce qui a été perdu si l'on cherche à en établir un bilan entre les pertes et les bénéfices, ce qui ne semble pas avoir été fait ici. En l'occurrence, on est frappé par la diversité des espèces observées, avec notamment la présence régulière de quelques dizaines de sarcelles d'hiver, *Anas crecca*, celle du Râle d'eau à longueur d'année, et des apparitions occasionnelles du Chevalier guignette, *Actitis hypoleucos*, culblanc, *Tringa ochropus*, combattant, *Calidris pugnax*, et aboyeur, *Tringa nebularia*, du Grand gravelot, *Charadrius hiaticula*, du Bécasseau variable, *Calidris alpina*, d'une Guifette noire, *Chlidonias niger*,... Quant à l'étang de Priziac, bien plus grand, il apparaissait du temps de René Onno comme un lieu d'hivernage important du Morbihan intérieur, avec de gros stationnements de foulques, *Fulica atra*, (200 à 300 en moyenne et jusqu'à 700), une belle diversité d'anatidés (quelques dizaines de sarcelles d'hiver, de fuligules milouins, *Aythya ferina*, et morillons, *Aythya fuligula*, et aussi des espèces plus rares voire accidentelles comme le souchet, *Spatula clypeata*, le chipeau, *Mareca strepera*, le pilet, *Anas acuta*, la Sarcelle d'été, *Spatula querquedula*, le Harle bièvre, *Mergus merganser*, le Garrot à œil d'or, *Bucephala clangula*, la Macreuse noire, *Melanitta nigra*, la Harelde de Miquelon, *Clangula hyemalis*...). Des limicoles apparaissaient aussi de temps à autre, comme le Chevalier guignette, l'aboyeur, le gambette,



Photographie 2 : Une des pages d'un carnet d'observation de René Onno : observations des 17 et 21 janvier 1968 sur l'étang de Priziac (56).

Tringa totanus, et le combattant, tandis que la Bécassine des marais, *Gallinago gallinago*, était plus régulière. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que l'étang comporte une base nautique qui apporte sans doute des dérangements à la belle saison ?

Un des principaux enseignements que l'on peut tirer a posteriori des observations de René, c'est à mon avis l'appauvrissement général des secteurs de marais et de landes humides occupant le haut des bassins de l'Ellé et de l'Isole au pied des Montagnes Noires, entre Plouray et Langonnet ainsi que sur les plateaux de Guiscriff et Roudouallec. La disparition du Courlis cendré, du Vanneau huppé et de la Bécassine des marais en tant que nicheurs témoigne de l'abandon des activités traditionnelles d'entretien de la lande et des prairies humides, et les classements en ZNIEFF ou en sites Natura 2000 n'y ont jusqu'à présent rien changé, en l'absence d'un programme volontariste de gestion des habitats. On a bien reméandré récemment des sections de cours d'eau (la rivière de Langonnet, le Rozmilet) qui furent rectifiés à la pelleteuse dans les années 1960, au nom de l'assainissement des terres humides, mais ces actions ponctuelles demeurent insuffisantes. Inversement, la forte extension des surfaces boisées aura pu favoriser certaines espèces, comme l'Autour des palombes qui est installé sur Guiscriff depuis les années 1990 au moins alors que René ne l'y connaissait pas. Le secteur en question, qui était à son époque une mosaïque de landes et de bosquets, est devenu un massif boisé peu pénétrable qui offre un excellent refuge à la vie sauvage.

Bibliographie

Annezo J., Blanchard J-L, Le Turdu B. (2021) René Bozec [1931 - 2019], une passion pour les oiseaux. Ar Vran 29 (2), pp. 6-8

G.O.B. (1997). Les oiseaux nicheurs de Bretagne. GOB, 290p.

G.O.B. (2012) Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Delachaux & Niestlé, 511p.

Le Tarin des aulnes *Spinus spinus* reproducteur en Bretagne

Thierry Quelennec

Contact : croac29@wanadoo.fr

Mots-clefs : Tarin des aulnes, Reproduction

Introduction

Le Tarin des aulnes, *Spinus spinus*, est une espèce de la famille des fringillidés au plumage contrasté jaune, vert et noir. Il présente en particulier une coloration jaune du plastron, du croupion, de sa large barre alaire et des côtés de la queue. Le reste des ailes ainsi que la calotte sont noirs. Le dos vert et le dessous du corps blanc sont parcourus de stries foncées.

Le Tarin des aulnes se reproduit principalement en secteur montagnard. En France, ses bastions se trouvent dans les Alpes, les Pyrénées (principalement à l'est), dans le Massif Central et les Vosges. Il affectionne les sapinières, les pessières et les pinèdes d'altitude au-dessus de 1000 m et jusqu'à l'étage alpin. Avec une population française de 1000 à 2000 couples répartie sur à peine 200 mailles de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France (Dubois *et al.*, 2008), il demeure une espèce peu fréquente en période de reproduction. Il en va différemment durant la période hivernale : la France accueille pendant la mauvaise saison des oiseaux du nord de l'Europe. L'espèce se rencontre alors sur l'ensemble du territoire avec des fluctuations interannuelles très importantes. Ces variations reflètent le succès de la reproduction dans la taïga (Issa N. & Muller Y., 2015).

La nidification de l'espèce en dehors de ses bastions, particulièrement en plaine ou du moins à basse altitude, existe mais reste très



© Thierry Quelennec

exceptionnelle. L'Atlas des oiseaux de France métropolitaine rapporte quelques cas dans l'Essonne, l'Aisne, la Haute Vienne et les Landes. Plus près de la Bretagne, la nidification dans le massif de l'Orne en Normandie est fortement suspectée durant la période 2005-2012 : 4 mailles fournissent des indices contre une seule sur la période 1985-1989 et aucune donnée lors de l'atlas précédent (Dubois P.J. *et al.*, 2008). Cette absence de donnée certaine est due à une grande discrétion de l'espèce en période de reproduction. Les nids sont construits en hauteur dans les conifères et leur découverte est complexe.

La situation historique en Bretagne

Les trois atlas successifs (70-75 / 85-89 / 04-08) ne rapportent aucune donnée de reproduction du tarin en Bretagne (G.O.B., 1997, G.O.B., 2012, S.E.P.N.B. & G.O.B.- AR VRAN, 1980). Historiquement l'espèce n'est donc pas connue comme reproductrice dans notre région et on peut légitimement penser qu'elle ne l'était pas. Le statut du tarin en Bretagne se limitait alors à : « hivernant fréquent mais sujet à variations interannuelles ».

Faune-Bretagne: l'outil de l'analyse

L'interrogation de la base de données Faune Bretagne permet d'apporter des informations sur la présence du tarin en Bretagne et sur l'évolution de son statut. La présente note reposera sur l'analyse des données transmises sur ce site.

J'ai ciblé ma recherche entre le 1er mai et le 30 août 2021, considérant qu'à partir de septembre on pouvait avoir affaire à des mouvements post-nuptiaux, et que jusqu'à fin avril il pouvait y avoir des hivernants tardifs ou des oiseaux migrants. Évidemment tous les oiseaux notés pendant ces quatre mois ne sont pas automatiquement de potentiels reproducteurs.

Le portail en ligne Faune Bretagne a ouvert officiellement en 2013. Comme tout système, il a fallu quelques années pour qu'il fonctionne à plein régime et que la majorité des ornithologues bretons envoient leurs données. Certains ornithologues parmi les plus motivés ont commencé à intégrer sur le site leurs données antérieures à cette date, mais ils constituent une minorité. De ce fait l'histoire de l'espèce avant 2013 n'est pas renseignée ou

presque. On peut néanmoins se référer aux deux atlas (1970-1975 et 1985-1989). Dans ces deux ouvrages il n'est pas fait mention de l'espèce.

J'ai donc compulsé les données de Faune Bretagne à partir de l'année 2000 (Tableau 1). Entre 2000 et 2011 aucune donnée n'est renseignée pour la période estivale (1er mai – 31 août). La première donnée est de G. Riou le 23 juin 2012 dans des sapins pectinés au Rocher de la Madeleine à Gourin, Morbihan. Par la suite, l'espèce est contactée tous les ans en période estivale en Bretagne.

Il est toujours difficile de corréliser le nombre de données collectées et l'effectif réel de l'espèce. En d'autres termes, est-ce que les variations du nombre de données reflètent les variations du nombre d'oiseaux présents ? La pression d'observation est une donnée fondamentale. Je me suis intéressé à cette espèce et à sa dynamique au début de l'année 2021. J'ai commencé à en parler autour de moi et à mettre le projecteur sur la reproduction d'une nouvelle espèce à l'échelon régional. Il est probable que l'augmentation très nette des données en Finistère en 2021 soit, certes le fait de l'espèce, mais aussi de la publicité qui en a été faite.

Tableau 1 : Nombre de données estivales de Tarins des aulnes par département (les données négatives n'ont pas été comptées). Source Faune Bretagne.

Année	Finistère	Cotes-d'Armor	Morbihan	Ille-et-Vilaine	Total
2012	-	-	1	-	1
2013	1	1	-	-	2
2014	11	7	1	2	21
2015	10	4	-	-	14
2016	14	14	1	-	29
2017	15	-	1	-	16
2018	2	1	1	-	4
2019	13	1	2	-	16
2020	15	-	2	2	19
2021	36	9	4	2	51

La reproduction en Bretagne: un long processus de mise en évidence

C'est en 2012 que la première donnée de tarin est notée en période de reproduction par G. Riou. Étonnamment il s'agit d'une donnée morbihannaise, mais le secteur (à Gourin dans l'intérieur des terres), le milieu (dans des sapins pectinés) et la date (23 juin) concordent avec une possibilité de nidification. Par la suite, en juillet 2014, donc en pleine période de reproduction, alors que des cris de femelle ou de juvéniles sont entendus dans un secteur très favorable (dans des épicéas sur la commune de Plougonven dans les Monts d'Arrée), aucun indice de reproduction n'est toujours noté. Quand une observation est vécue comme extraordinaire, il est naturel qu'il existe une autocensure de la part de celui qui collecte la donnée. Mais cela freine aussi la reconnaissance

du phénomène. Cinq années et des dizaines de données plus tard, en juillet 2019, l'observation de 6 juvéniles avec 2 adultes à Sizun (29) ne s'accompagne toujours pas d'un code atlas ! La nidification sur ce secteur est suspectée mais paraît encore trop extraordinaire pour être notée par un code. Ce n'est qu'en mai 2020 que le premier indice de nidification possible est noté dans la base de données Faune Bretagne. La première preuve de reproduction du Tarin des aulnes à être enregistrée sur Faune Bretagne arrive le 16 août de la même année avec l'observation, par L. Gager, de trois oiseaux dont un avec du duvet à Menez ar Quillivihan sur la commune de Brasparts dans les Monts d'Arrée (29). Mais dans les faits, la donnée de 2019 à Sizun (M. Tréguier) peut être considérée comme la première preuve de reproduction de l'espèce dans notre région. Depuis, et même si le nombre de données a fortement augmenté, les preuves de nidification restent rares. 2021



© Thierry Quelennec

Photographie 1 : Tarin des aulnes, Menez Meur avril 2021.

apporte deux données : la construction d'un nid à Trégarvan (29) le 17 avril (D. Grandière) et 2 jeunes quémendant à des adultes le 9 juillet à Sizun sur le même site que celui de 2019 (M. Tréguier).

Plusieurs biais ont freiné l'acceptation d'une population reproductrice. Tout d'abord, l'espèce est courante en hiver en Bretagne. Donc les premières observations estivales ont été interprétées comme des oiseaux « égarés » qui ont oublié de repartir au printemps. Ces cas existent régulièrement dans de nombreuses espèces, un des plus marquants concerne la présence du Cygne chanteur, *Cygnus cygnus*, en estivage en Bretagne. Les deux autres biais sont liés à l'espèce : les nids sont difficiles à trouver même dans les zones où les tarins sont fréquents. Les transports de nourriture chez les fringilles sont difficiles à noter. Enfin, les juvéniles ressemblent aux femelles, et sur des espèces qu'on observe le plus souvent en vol à 20-30 m du sol, la diagnose est très complexe. Bref, les indices les plus courants qui permettent de confirmer une reproduction (transport de nourriture, découverte d'un nid, présence de juvéniles) se révèlent extrêmement ardues à collecter pour cette espèce.

Pour avoir suivi un site dans les Monts d'Arrée, je confirme que la collecte d'une donnée de reproduction certaine reste très compliquée même en cumulant plusieurs passages sur site. J'avais pensé observer une famille venant s'abreuver à un point d'eau (le seul du secteur à être pérenne). Les adultes le fréquentaient en début de saison quand il faisait sec, malheureusement le reste de la saison de reproduction a été marqué par des pluies régulières anéantissant *de facto* ma technique. Le point d'eau est le seul moment où j'ai pu observer l'espèce au sol, le reste du temps les oiseaux étaient vus en vol ou dans la cime des conifères.

Répartition de l'espèce en Bretagne

Les données de 2021 nous permettent d'établir une cartographie de l'espèce en période de reproduction en Bretagne (Figure 1).

J'ai volontairement retiré de la liste des communes favorable à la reproduction de l'espèce celles sur lesquelles les observations sont soit douteuses, soit laissent à penser à des migrants tardifs, soit le milieu ne paraît pas favorable à la reproduction (île de Batz ; Lannion ; Fouesnant ; l'Hôpital-Camfrout ; Ouessant ; Férel ; Ploemeur ; Trédrez-Locquémeau ; Goulien). Il y a toujours une part de subjectivité dans une telle entreprise et une reproduction côtière ne peut être totalement exclue, même si elle paraît peu probable. La commune de Trégarvan pourrait sembler faire exception mais même si elle est proche de la côte, elle constitue la fin des Monts d'Arrée.

Cette liste reflète aussi les secteurs fréquentés par les ornithologues. En particulier l'absence de communes des Montagnes Noires pose question. Rappelons que la première donnée, en 2012, était Gourin. Il ressort de cette liste que le Tarin des aulnes a colonisé principalement les Monts d'Arrée. Les communes retenues pour la saison 2021 se répartissent de 19 m à 253 m d'altitude (altitude moyenne de la commune, donnée du site cartesfrance.fr). Ce qui fait une altitude moyenne de 140.3 m en Finistère ; 190.2 m en Côtes-d'Armor ; 160 m en Morbihan et 105 m en Ille-et-Vilaine (pour ces deux derniers départements il s'agit de l'altitude de la seule commune occupée). Pour la Bretagne, l'altitude moyenne de reproduction du Tarin des aulnes s'élève donc à 148.9 m. Parler de montagne à propos du Massif armoricain prête parfois à sourire, le Tarin des aulnes nous prouve le contraire.

Discussion

Dans un contexte de régression de l'espèce dans certaines régions pourtant très favorables, il est étonnant de voir apparaître des populations, même restreintes, dans des secteurs à priori peu favorables. En règle générale, les milieux moins favorables à une espèce sont colonisés quand il y a pénurie de sites dans les zones les plus favorables. À l'inverse, les milieux les moins favorables, qui sont souvent les derniers colonisés, sont les premiers à disparaître quand la population régresse. Or ici il n'en est rien. Cela pose question. Le phénomène qui touche le massif armoricain semble avoir aussi touché le massif de l'Orne en Normandie qui lui est proche.

On peut amener comme raison l'enrésinement des secteurs élevés et en particulier des landes des Monts d'Arrée, mais cet enrésinement a touché d'autres secteurs pourtant délaissés par l'espèce.

Cette colonisation récente pose aussi question en ces temps de dérèglement climatique qui se traduit par un réchauffement. Ce phénomène est pour partie responsable de la raréfaction de certaines espèces en Bretagne et la contraction de leur aire de répartition en particulier sur les secteurs élevés du Massif armoricain. C'est le cas en particulier du Pouillot fitis, *Phylloscopus trochilus*, du Pipit farlouse, *Anthus pratensis*, et dans une moindre mesure du Bouvreuil pivoine, *Pyrrhula pyrrhula*. Dans un tel contexte, il est étonnant de constater l'arrivée d'une nouvelle

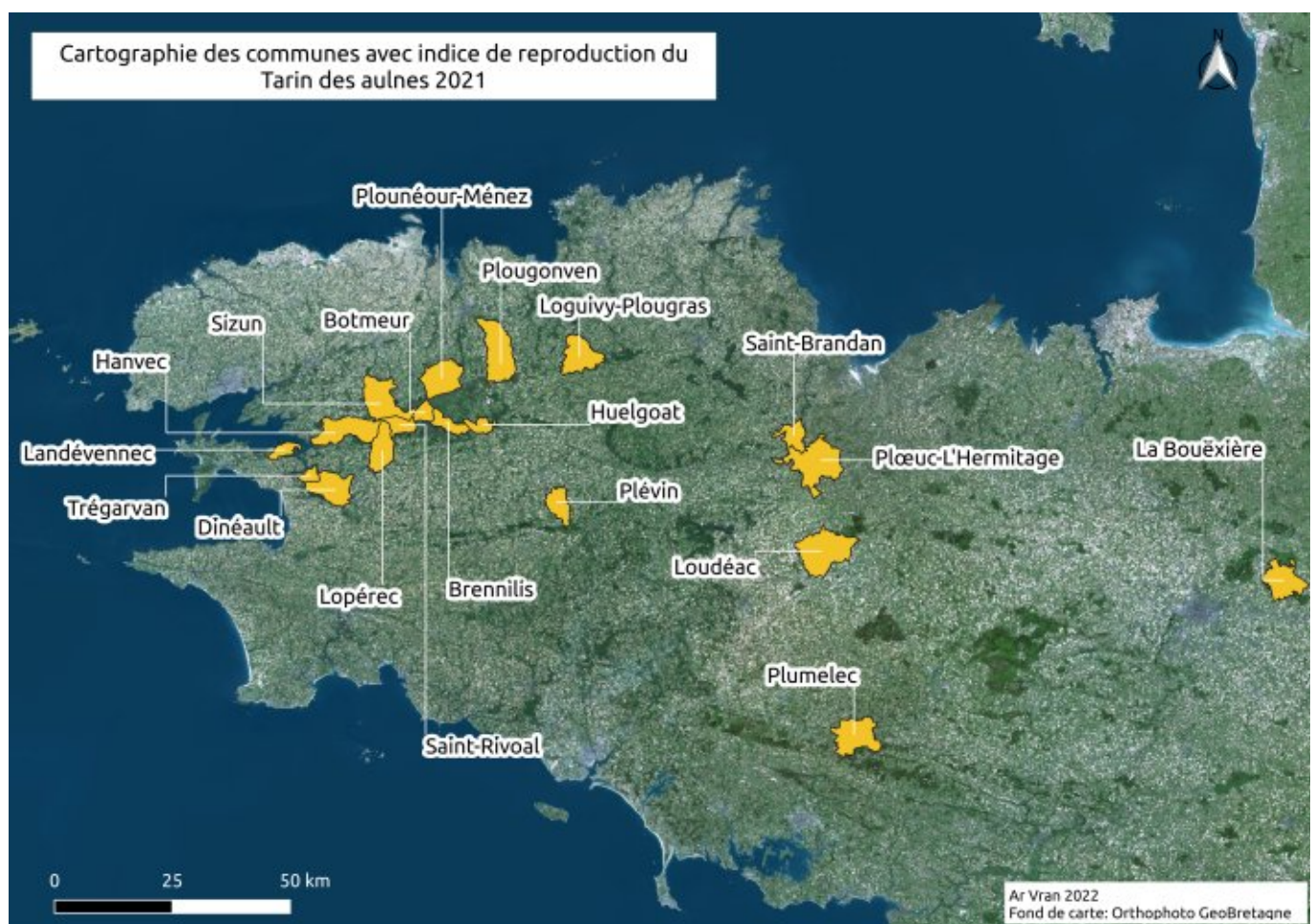


Figure 1 : Communes bretonnes pour lesquelles il existe une reproduction du Tarin des aulnes ou une probabilité de reproduction notable en 2021.

espèce nicheuse qui affectionne normalement la montagne au-dessus de 1000 m d'altitude.

Le nouvel inventaire des oiseaux de France liste des reproductions sporadiques çà et là. Déjà en 1936 Mayaud en faisait état. Je ne pense pas que l'on puisse classer la situation bretonne dans cette catégorie. Il ne s'agit aucunement d'une reproduction sporadique mais d'un phénomène commencé en 2012 et qui non seulement perdure, mais se développe. En 2021, on peut légitimement estimer la population bretonne à quelques dizaines de couples. Nous sommes loin d'une reproduction isolée.

Bibliographie

Dubois P.J., Le Marechal P., Olivoso G. & Yésou P. (2008). Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux & Niestlé, 559p.

G.O.B. (1997). Les oiseaux nicheurs de Bretagne. GOB : 290p.

G.O.B. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Delachaux & Niestlé, 511p.

Issa N. & Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF / MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris, 1408p.

Pygargue, périple d'un «Seigneur»

Antoine Chabrolle

Contact : antoine.chabrolle@gmail.com

Mots-clefs : Pygargue à queue blanche, Vitesse moyenne de vol, Parcours

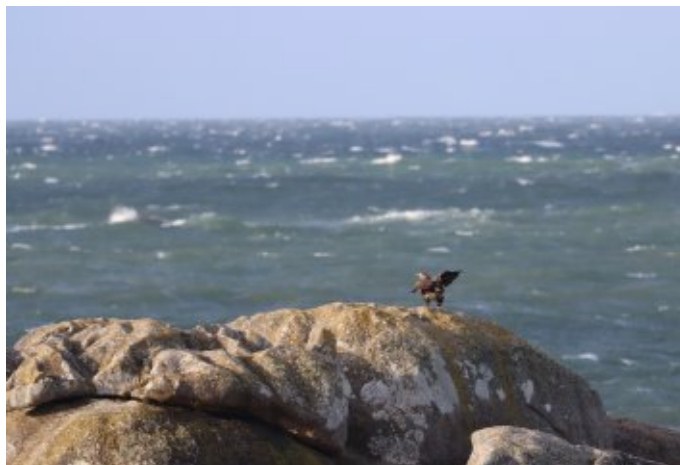
Histoire d'une rencontre fascinante !

Les passionnés d'oiseaux que nous sommes, avons tous un attrait particulier pour certaines familles ou espèces qui suscitent notre intérêt. L'une d'entre elles, aussi appelée « seigneur » peut générer une vraie fascination !

Nous sommes le dimanche 25 octobre 2020, un fort vent (20-25 nœuds de secteur ouest) souffle sur le littoral, la mer prend ses couleurs « Glaz », contrastant avec un ciel bleu azur entre deux averses. Les conditions semblent réunies pour une séance de seawatching à la pointe de Trévignon, située la commune de Trégunc (29). Me voilà à poste vers les 8h30, abrité des embruns derrière le muret du Château. Malheureusement, le flux d'oiseaux marins est loin de mes espérances, surtout que la veille j'avais pu y observer un très beau passage de dizaines de puffins, *Puffinus sp.*, labbes, *Stercorarius sp.*, et surtout de centaines de Mouettes tridactyles, *Rissa tridactyla*...

Pas la peine d'insister, le spectacle ne viendra pas de la mer ce matin !

Je poursuis mon aventure matinale en direction des étangs de Trévignon situés à quelques encablures au nord. En arrivant à la hauteur de la lagune du Ster Loch, près du pont en pierre, un vol de Sarcelles d'hiver me coupe la route, survole la dune, et repart en direction de l'étang du Couziou. Un rapide coup de jumelles dans cette direction et je m'aperçois



© Antoine Chabrolle

que des groupes de canards sont en vol. Bien que cet étang soit non chassé, des riverains m'avaient rapporté des bruits de tirs non loin de ce site. Inquiet, je me précipite en direction de l'étang où règne une certaine panique, les canards et Grands cormorans, *Phalacrocorax carbo*, tournoient dans le ciel ainsi que de nombreux goélands, *Larus sp.*, qui alarment. Il se passe forcément quelque chose d'inhabituel !

Perché sur la dune, tandis que j'essaie de comprendre la raison cette confusion, une énorme masse sombre qui se laisse planer face au vent au-dessus de la plage passe à seulement quelques mètres de moi : UN PYGARGUE !!!

Envahi par l'émotion, j'ai toutes les peines du monde à sortir mon objectif de son sac sans lâcher du regard le rapace qui file en direction de la pointe, poussé par le vent, survole les premières maisons et revient vers moi !

Son impressionnante silhouette, « aux ailes longues, larges et nettement digitées, ainsi que son bec fort », comme décrit dans les guides, laisse peu de doute à l'identification. Il s'agit bien d'un Pygargue à queue blanche, *Haliaeetus albicilla*. Plusieurs critères comme la coloration du bec, de la queue ainsi que des sus et sous ailes, montrent qu'il s'agit d'un individu immature de 2ème année. Après quelques hésitations, l'oiseau semble se poser dans la lagune où je le perds de vue.

Là, commence un sprint en direction de ma voiture. Durant ma course je bouscule un groupe de marcheurs et je leur crie : « Regardez !!! Il y a un pygargue !!! ». Ils ne semblent pas comprendre l'importance de l'événement. J'enclenche la première, manque d'écraser le retardataire du groupe et prends la route qui longe la lagune. Je retrouve le pygargue posé dans la salicorne en bordure d'un méandre. J'avais pris le temps d'alerter certains observateurs locaux afin qu'ils puissent assister à ce spectacle.

Planqué dans ma voiture, j'arrive à l'observer et à faire quelques photos. Houspillé par des corneilles et des pies, il décolle d'un vol lourd et reprend de l'altitude en passant le haut de la dune et va se poser sur le rocher dit de « La Baleine ». Là, perché comme un seigneur, sur fond de mer et d'archipel des Glénan, je crois rêver!!! Un dernier regard comme un au revoir, il lève les ailes, prend le vent et se laisse porter en direction du sud.

Il est 9h10, je perds le pygargue des yeux au-dessus de la Pointe, je viens sans doute de vivre une de mes plus belles rencontres avec un oiseau, et sans nul doute la plus fortement chargée en émotion de ces dernières années !

Mon seul regret sera de ne pas avoir pu partager cette observation avec mes amis qui arriveront moins d'une minute après le départ

du rapace. Mains encore tremblantes, je leur montre les quelques photos que j'avais pu prendre : il y avait bien un pygargue à Trévignon !!!!

Un oiseau qui n'est pas passé inaperçu !

Ce même jour, dimanche 25 octobre, plusieurs observateurs ont également signalé sur le site Faune-Bretagne.org l'observation d'un Pygargue à queue blanche immature.

- Plage des Grands Sables à Clohars-Carnoët (29) – Alexandre Bouvet (à 9h48)
- Port Maria à Saint-Gildas-de-Rhuys (56) – Thomas Bitsch (à 11h37)
- La Saline à Sarzeau (56) – Hervé Morin (12h03) ⁽¹⁾
- Port Nart (Billiers) / Billiers (56) – Source inconnue (vers 16h)
- Port d'Arzal à Férel (56) – Source inconnue.

L'ensemble de ces observations réalisées ce dimanche sont localisées sur le littoral.

A l'exception de Trévignon, où l'oiseau a stationné quelques minutes, tous les autres contacts sont des observations « éclairs » d'un oiseau qui passe à basse altitude en direction du sud. Certaines photos « témoins » ont d'ailleurs été prises au téléphone portable.

En analysant l'horaire des observations (quand ils sont précisés par les observateurs), on constate qu'au cours de la journée, elles sont réalisées de plus en plus vers le sud-est. Il est intéressant de voir que sur près de 80 km entre Trévignon et Saint-Gildas-de-Rhuys les vitesses moyennes sont assez semblables (proches de

⁽¹⁾ Donnée en cours de vérification par le Comité d'Homologation Régional



© Antoine Chabrolle

Photographie 1 : Site d'observation du Pygargue à queue blanche.



© Antoine Chabrolle

Photographie 2 : L'individu en question.

35km/h), ce qui montre bien que l'oiseau était dans une dynamique de migration côtière active (Tableau 1).

A noter que d'après la littérature, un Pygargue à queue blanche peut atteindre des vitesses moyennes de 52 km/h (Pennycuick *et al.*, 2013).

Le fait d'avoir plusieurs observations d'un Pygargue à queue blanche immature le même jour, en différents points le long du littoral, et pour lequel les heures de contacts successives sont cohérentes avec les vitesses de déplacement d'un tel oiseau, nous fait penser qu'il s'agit bien du même individu.

Plus au nord !

Le 20 octobre 2020, un Pygargue à queue blanche immature a été photographié à Lanneg ar Pors en presqu'île de Crozon (29) par Christophe Cudennec (information relayée sur Faune-Bretagne par Sébastien Mauvieux). L'oiseau était également présent sur le littoral en bordure de falaise.

L'analyse des clichés montre un oiseau de 2ème année, du même âge que celui observé à Trégunc. Chez les grands rapaces les mues sont partielles, ce qui signifie que les oiseaux peuvent présenter simultanément des plumes anciennes et d'autres de nouvelle génération. Une analyse fine du plumage a ainsi pu mettre en évidence qu'il s'agit bien du même individu.

Plus au sud !

D'après la base de données Faune-France.org, en se focalisant sur les données littorales de la façade atlantique, plusieurs observations de Pygargue à queue blanche ont été réalisées :

- Le 29 octobre 2020, pointe d'Arçay à la Faut-sur-Mer (85) ⁽¹⁾ par Syrina Tallaron. L'oiseau est observé en train de se nourrir en fin de matinée sur un dauphin échoué.
- Le 5 novembre 2020, depuis le spot de migration de Lège-Cap-Ferret (33) par l'équipe des spotters.
- Le 7 novembre 2020, phare de Biarritz (64) par Miguel Eraso.

La succession de ces observations atypiques d'un pygargue sur le littoral laissent à penser qu'il peut s'agit de l'oiseau préalablement observé en Bretagne.

L'observation réalisée en Vendée n'est pas documentée et aucune information ne précise l'âge de l'oiseau. Quant à l'oiseau de Gironde, observé en migration active vers le sud le long du littoral, il a bien été identifié comme un deuxième année, mais les photos (non exploitables pour comparaison) ne permettent pas de confirmer qu'il s'agit du même individu qu'en Bretagne.

Par contre, concernant l'individu des Landes,

Tableau 1 : Distances et durées des trajets parcourues permettant d'estimer les vitesses moyennes.

Début – Fin	Distance (Km)	Durée (Minutes)	Vitesse moyenne estimée (Km/h)
Entre Trévignon et Clohars-Carnoët	23	38	36,32
Entre Clohars-Carnoët et Saint-Gildas-de-Rhuys	63	109	34,58
Entre Saint-Gildas-de-Rhuys et Billiers	34	260	7,56

(1) Donnée en cours de vérification par le Comité d'Homologation Départemental de Vendée

les photos prises par l'observateur montrent un oiseau de deuxième année qui longe le littoral au-dessus de la mer en direction du sud. L'analyse des photos réalisées permet de mettre en évidence le fait qu'il s'agit du même individu que celui photographié en Bretagne.

Entre Crozon et Biarritz, cet oiseau aura parcouru près de 650 km de littoral en moins de 18 jours et aura vraisemblablement été contacté à 10 reprises...

Remerciements

Je voudrais remercier les différents observateurs pour avoir partagé et documenté leurs observations sur les plateformes "Faune Bretagne" et "Faune France", ce qui a permis de retracer le parcours de cet oiseau. En ce sens, je tiens à remercier particulièrement Miguel Eraso qui m'a transmis ses photos, me permettant ainsi d'attester que c'était bien le même individu observé en Bretagne

Bibliographie

Pennycuik CJ, A kesson S, Hedenstrom A. 2013 Air speeds of migrating birds observed by ornithodolite and compared with predictions from flight theory. J R Soc Interface 10: 20130419



© Antoine Chabrolle

Photographie 3 : Envol du Pygargue pour la suite de son périple.

House martin* : Note sur des hirondelles de fenêtre nichant à la manière de martinet

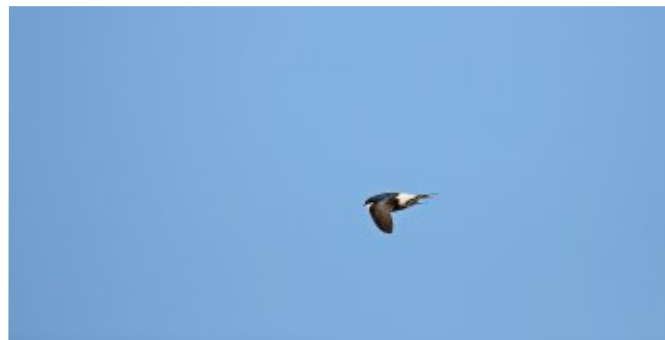
Nicolas Loncle

Contacts : nikolasloncle@gmail.com

Mots clés : Hirondelle de fenêtre, Nidification, Cavité

Lorsque l'on évoque Guissény et des sujets ornithologiques, on pense spontanément au Curnic et à la baie de Tresseny. S'agissant d'hirondelles, il est intéressant de rappeler que le site est connu pour l'hivernage occasionnel d'hirondelles rustiques comme ce fut encore le cas au moins en janvier 2015. Ces hirondelles trouvent suffisamment d'insectes pour leur subsistance grâce à la douceur littorale, notamment au-dessus des laisses de mer... Les observateurs printaniers et estivaux n'oublieront pas de signaler que quelques hirondelles de rivage se reproduisent dans les dunes de la Sécherie rognées par la mer, ou dans les falaises limoneuses de la pointe du Skeiz et de la baie de Tresseny, et que les hirondelles et martinets s'alimentent en nombre au-dessus du marais. Enfin, quelques-uns auront eu la chance d'observer les groupes mixtes de centaines d'hirondelles migratrices arrivant au crépuscule pour passer la nuit dans les roselières de l'étang du Curnic.

Mais dans les quelques lignes qui suivent, c'est au bourg de Guissény que les observations se déroulent. La population de l'Hirondelle de fenêtre, *Delichon urbicum*, y est assez modeste. Hormis en 2013, où j'ai fait un relevé précis dans le cadre d'une enquête, je me suis limité depuis à des observations ponctuelles non systématiques de l'occupation de tous les nids. Au cours de cette décennie, mes observations m'ont permis de localiser dans le bourg onze bâtiments avec des nids d'hirondelles de fenêtre ; un douzième bâtiment a priori très favorable porte les traces d'anciens nids mais aucune occupation n'a été constatée au cours



© Thierry Queleennec

des dix ans écoulés. Le nombre total de nids apparemment occupés oscille entre 9 et 11, ce qui semble relativement proche des effectifs moyens observés par commune tels qu'indiqués dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (G.O.B., 2012). La plupart des bâtiments n'accueillent qu'un ou deux nids. Certains de ces édifices sont relativement proches les uns des autres et l'on peut considérer que 5 secteurs du bourg sont occupés (un nombre qui varie d'une année à l'autre). Ceux-ci sont distants les uns des autres d'environ 200 à 300 mètres. Un seul bâtiment accueille à lui seul plus de 2 nids. Le printemps 2021 fut une année record puisque ce dernier accueillait 5 à 6 nids actifs, soit plus de la moitié des nids du bourg. Uniquement 4 à 5 bâtiments sont utilisés tous les ans durant cette période.

Mais c'est une autre habitation qui attire notre attention. Cette maison du bourg située rue de Lesneven est localisée entre deux autres accueillant selon les années de 0 à 2 nids sous leur bordure de toit ; ces maisons se situent respectivement à 25 et 80 mètres de l'habitation qui nous intéresse ici. Cette dernière ne présente aucune trace visible d'installation de nid sous la bordure du toit ou

des linteaux de fenêtres, seuls ces derniers semblant favorables. Les personnes ayant occupé cette maison depuis les années 1950 n'ont pas souvenir de nids d'hirondelles. Le bâtiment est composé de trois étages, façade et pignons mesurant environ 6 mètres jusqu'au débord du toit.

En 2015, un couple d'hirondelles de fenêtre a toutefois tenté d'y nicher avec certitude -mais avec un succès final incertain- puisque des débris de coquille d'au moins un œuf, puis le cadavre d'un jeune bien emplumé ont été découverts au pied du "nid". Ce site de nidification ne présente pas de nid visible construit : ni structure hémisphérique en terre, ni la moindre trace suggérant des apports de matériaux. Juste une anfractuosité entre la volige et la sablière par laquelle des adultes, observés à plusieurs reprises, entrent et sortent. Cet espace est plus long et au moins

aussi large que l'accès d'un nid normal. En 2016, j'attendais avec curiosité de savoir si le site serait à nouveau occupé. C'est seulement début juillet que des adultes furent à nouveau notés et j'ai observé au moins trois adultes (dont un subadulte ?) pénétrant successivement dans la cavité. Ayant été absent par la suite, je n'ai pas pu suivre le nid mais à mon retour, une quinzaine de jours après ces observations, je n'ai pas observé à nouveau d'hirondelles entrant dans la cavité, ni découvert d'indice de reproduction à son pied. Ces constatations relativement tardives dans la saison (août en 2015, juillet en 2016) suggèrent qu'il s'agirait d'un site utilisé uniquement pour une seconde nichée. Après 2016, aucune visite du site par des hirondelles n'a été notée malgré une vigilance annuelle.

Lorsqu'une observation "hors norme" se produit, il est tentant de s'interroger sur les



Hirondelle des fenêtre. Île de Sein en mai 2014 © Thierry Quelennec

raisons qui peuvent conduire des animaux à modifier leur comportement.

Pourrait-ce être lié à l'insuffisance de matériaux de construction adéquats ? Cette hypothèse paraît peu plausible : à une centaine de mètres passe un chemin agricole régulièrement boueux, et ce type d'endroit ne semble pas manquer dans la campagne environnante ; des hirondelles de fenêtre ont également été observées prélevant de la vase sur le haut des prés salés du Couffon à 500 mètres du bourg. Certes, il semble y avoir une dégradation relativement importante des nids d'une année à l'autre (un effondrement de nid au moment d'entamer une seconde nichée pourrait être un déclencheur possible), mais à défaut de pouvoir apprécier la qualité de ces matériaux, cette éventualité semble improbable.

S'agit-il d'échapper au squat actif du Moineau domestique, *Passer domesticus* ? La cavité semble parfaitement accessible à ces derniers, cependant l'espèce n'y a jamais été observée. Il est peut-être plus simple et plus prudent d'y voir une forme d'opportunisme, de hasard qui aurait pu conduire à un nouveau mode de nidification concernant uniquement quelques individus.

Mes quelques recherches sur Internet ne m'ont pas permis de repérer des cas similaires. Est-ce un cas original ? Merci pour le retour des lecteurs d'Ar Vran qui auraient connaissance, voire observés eux-mêmes un tel comportement.

**Jeu de mots alliant le nom commun de l'Hirondelle de Fenêtre en anglais, House martin, et du Martinet en français. Ce dernier en anglais se nomme Swift (rapide). La racine "martin" que l'on trouve pour ces deux espèces tantôt en anglais, tantôt en français, aurait pour origine commune le prénom Martin.*

Bibliographie

Groupe Ornithologique Breton, coord. (2012) Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, Delachaux & Niestlé, 512 pp.

Découvrez les publications de Bretagne Vivante !
A retrouver sur le site internet www.bretagne-vivante.org



AR VRAN, la revue d'ornithologie bretonne. Gratuite en version numérique.



PENN AR BED, la revue naturaliste des passionnés de la nature en Bretagne



L'HERMINE VAGABONDE, la revue trimestrielle des curieux de la nature. Pour petits et grands, à partir de 8 ans

LE MAGAZINE L'HERMINE VAGABONDE, revue trimestrielle envoyée à tous les adhérents, actualité et découverte du patrimoine naturel breton.



ARTICLES

Station de baguage du marais de Gannedel Programme PHENO - Bilan 2019

6

Julien Mérot, Jean-François Lebas, Youenn Fouliard

Les carnets de René Onno

22

Jean-Pierre Ferrand

Le Tarin des aulnes (*Spinus spinus*) reproducteur en Bretagne

28

Thierry Quelennec

NOTES

Pygargue, périple d'un «Seigneur»

34

Antoine Chabrolle

House martinet : Note sur des hirondelles de fenêtre nichant à la manière de martinet

39

Nicolas Loncle